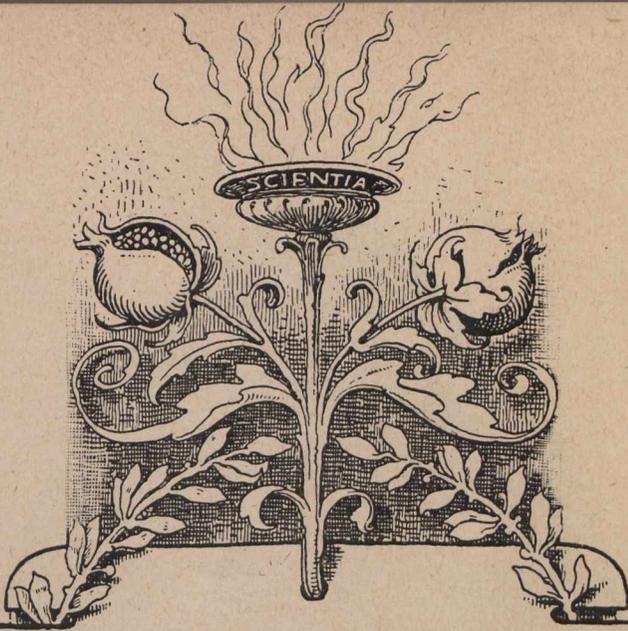


5495 / 1413
675



LA REVUE CANADIENNE

1902

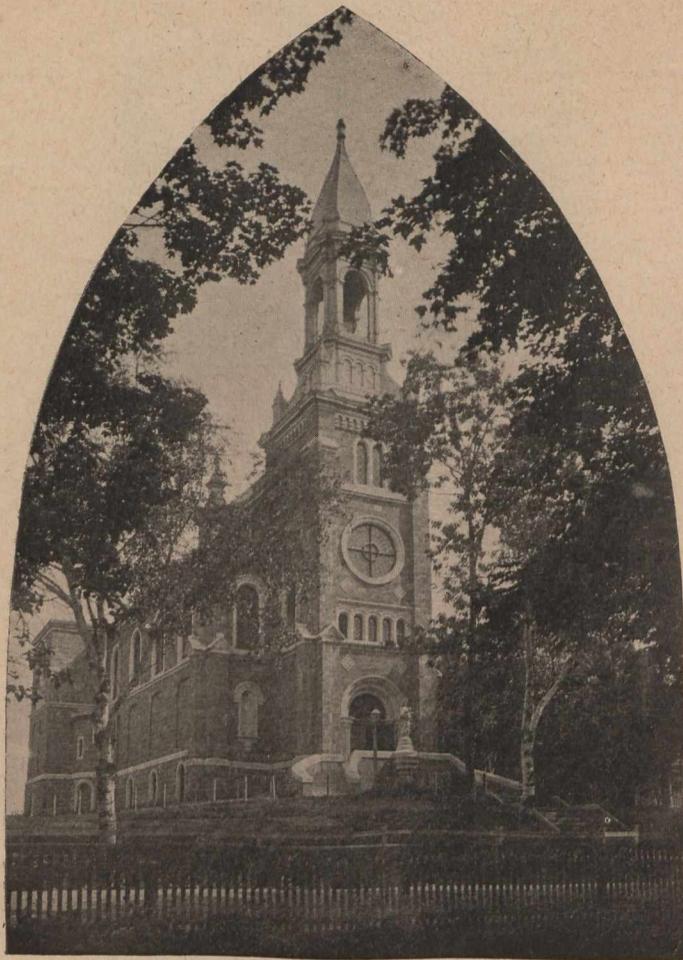
PREMIER VOLUME

Tome XL^e de la collection.



Gravure tirée du splendide ouvrage de l'honorable juge Routhier: *Québec et Lévis à l'aurore du XX^e siècle.*

JANVIER — 1902.



NOTRE-DAME DU CHEMIN

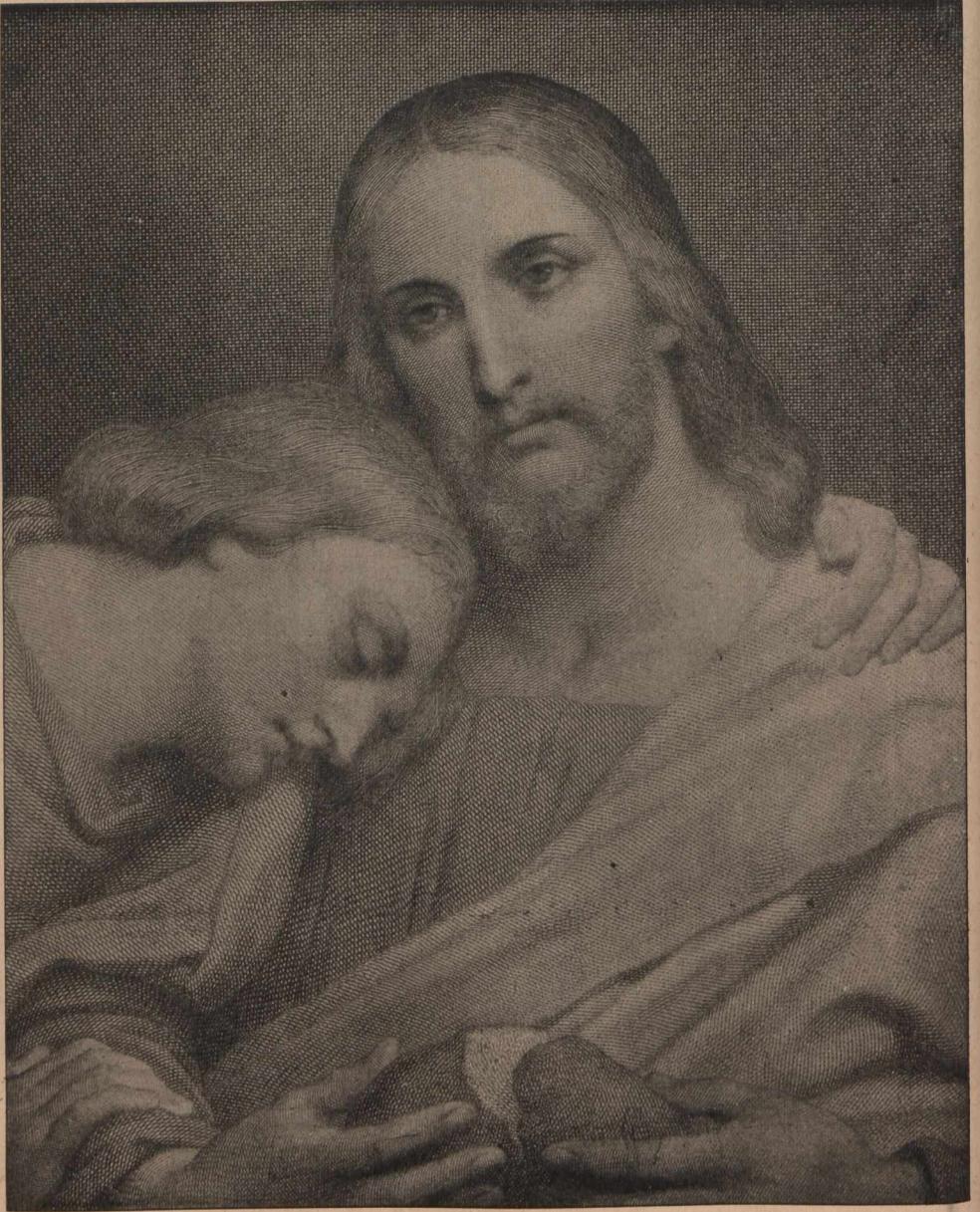
LORSQUE VOUS LA CONTEMPLÉZ DU CHEMIN DE SAINTE-FOYE

“ Le terrain s'élève, le perron s'élève, le portail s'élève, et le clocher, en forme de tour carrée, s'élance comme une âme éprise d'amour au-dessus de toutes ces élévations, dans la verdure des grands arbres rangés autour du temple, comme de muets adorateurs.

“ Cette vue seule élève l'âme, et vous éprouvez le désir d'entrer ; car il semble que l'intérieur va vous ouvrir soudainement une échappée vers le ciel bleu. Gravissez donc les degrés, et vous serez charmé. Vous n'y verrez rien de ténébreux, rien de terrible, rien d'austère. Tout est riant, lumineux, reposant, plein de grâce.

“ Elle est vraiment bien nommée, cette petite église. Placée au bord du chemin, elle semble inviter les voyageurs de cette vie à s'y reposer ; et, sur le perron même, une haute statue de la sainte Vierge se tient debout, et présente aux passants son divin Fils, qui les bénit. ”

Gravure et texte tirés du splendide ouvrage de l'honorable juge Routhier : *Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle.*



LE CHRIST ET ST-JEAN, par Ary Scheffer.

LA

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

38^e ANNEE

1902

PREMIER VOLUME

Tome XLIIe de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
Montréal, Canada.



“ Je contemplais, il y a quelques jours, la porte Saint-Louis, si monumentale et si pittoresque, avec sa tour carrée flanquée d'une tourelle ronde et surmontée d'une flèche. C'était un soir serein de nouvelle lune, et la gracieuse fée qui avait accroché son croissant d'argent à la flèche de la tour, donnait au monument l'aspect d'une mosquée surmontée de son minaret. ”

Gravure et texte tirés du splendide ouvrage de l'honorable juge Routhier : *Québec et Lévis à l'aurore du XXe siècle.*



La Berceuse des Anges, par H. Larrenstein.

I

ARY SCHEFFER



ARY SCHEFFER naquit en 1795, dans la petite ville de Dordrecht ; mais la France devint sa patrie d'adoption. Ses parents cultivaient tous deux les arts avec quelque succès. Sa mère, femme de sens et d'énergie, qui exerça toujours une influence salubre sur son fils, peignait adroitement la miniature ; son père, Jean-Baptiste Scheffer, se fit remarquer dans les scènes de genre.

L'auteur du "Christ et S. Jean" fut une façon d'enfant prodige, car à l'âge de onze ans, il envoya à l'exposition d'Amsterdam un tableau d'histoire qui attira, dit-on, l'attention du roi Louis Bonaparte. A quinze ans, lors de la réunion de la Hollande à la France, sa mère l'amena

à Paris avec ses frères. Il entra dans l'atelier de Guérin, où il se lia d'amitié avec les principaux chefs du futur mouvement romantique. Il n'avait pas encore dix-huit ans, lorsqu'il débuta dans les expositions parisiennes.

Dès lors, son pinceau ne connut plus de repos. Il franchit lentement, mais avec une logique admirable, la distance qui le séparait de son idéal. Il se mêla au courant romantique qui entraînait toute la jeunesse sur les traces de Delacroix et il sut prouver qu'il pouvait, quand il voulait, faire comme les coloristes. Pendant dix-sept ans, il flotta entre les influences diverses qui se disputaient son esprit inquiet ; mais en 1829, il semble enfin soupçonner sa voie, et le voilà enfin qui paraît avec sa "*Leonore*", inspirée de la ballade de Bürger. Maintenant il va demander des inspirations aux poètes et ajouter à leurs accents les accents de son propre génie. Goethe d'abord, puis Dante, au souffle de leurs chants sublimes, l'entraînèrent sur les hauteurs d'un art d'où il n'est plus descendu.

C'est alors qu'il se retira dans le secret de son atelier, passant par toutes les phases de fièvre et d'ardeur passionnée, laissant flotter devant ses yeux cet idéal sublime, dont chacun de ses tableaux retrace quelques traits fugitifs et divins. Ce fut l'époque glorieuse des immortels chefs-d'œuvre : *Marguerite sortant de l'église, Mignon regrettant sa patrie, Dante et Béatrix, Françoise de Rimini...*

Avec son âme élevée, son noble esprit, son cœur

ardent et doux, Ary Scheffer devait être naturellement porté à la peinture religieuse. La peinture religieuse fut le couronnement d'une vie consacrée à l'idéale beauté. *Le Christ consolateur*, le *Christ pleurant sur Jérusalem*, *S. Augustin et S^{te} Monique*, et les *Douleurs de la terre* furent ses derniers chefs-d'œuvre. Plus heureux que bien d'autres grands artistes de ce siècle, Scheffer ne connut pas les défaillances que l'âge apporte à la pensée qui conçoit ou à la main qui exécute; son génie ne fit que grandir et briller d'un éclat plus vif, à mesure qu'il s'éleva dans le ciel pur de sa pensée et lorsqu'il s'éteignit, il était dans toute la gloire de son midi... Seul, l'homme avait hâté le pas, et, vieillard portant sous son front une âme d'adolescent, à l'âge de soixante-trois ans, il s'endormit doucement entre les bras de sa fille bien-aimée.

* * *

Le tableau que nous publions aujourd'hui, le "Christ et S. Jean," se rattache, par son caractère, à la dernière manière du célèbre artiste. Il représente la scène touchante de Jean reposant sur le cœur de Jésus, dans le suprême repas du Jeudi-Saint. Etudions un peu l'expression de ces deux têtes d'une si pénétrante beauté.

Derrière les grands yeux du Christ, profondément tristes, d'une tristesse souveraine, on devine une âme de Dieu qu'envahit une angoisse inexprimable. On dirait qu'au moment de donner sa vie pour le rachat

du genre humain, au moment de recevoir ce qu'il appelait lui-même "son baptême," Jésus se trouble et s'épouvante... Et cependant, lentement, de ses mains divines il brise le pain qui doit nourrir les âmes des siècles à venir et il consomme le sacrifice de l'autel, comme dans quelques heures, il consommera le sacrifice sanglant du Golgotha.

Et Jean qui a l'intuition de tout ce qui se passe dans le cœur de son Maître, parce qu'il est pur et que son âme plus facilement peut approfondir l'abîme de l'amour divin, penche sa tête sur la poitrine de Jésus et repose sa main avec tendresse sur le bras qui accomplit l'auguste mystère.

Dans le renversement de la tête du disciple bien-aimé, il y a de l'abandon, de la tendresse, un indéfinissable transport de reconnaissance qui la transfigure et la fait rayonner; et, cependant, on dirait que de ses yeux baissés des larmes vont jaillir. C'est qu'à ses oreilles résonne encore cette parole du Maître: "L'un de vous va me trahir." Et ce mot de trahison, au moment où le Christ fait don de sa divinité à l'humanité, lui paraît si lâche, si épouvantable, qu'il se presse contre la poitrine de Jésus, comme si son amour filial pouvait verser un peu de baume sur ce cœur déjà couronné d'épines et abreuvé du fiel de l'ingratitude des hommes. Tableau d'une saisissante grandeur, d'une simplicité sublime.

Ary Scheffer a travaillé toute sa vie à réagir contre la tendance matérialiste des temps modernes; il a cherché dans ses chastes compositions, à trans-

former l'art matériel en un art immatériel, à rapprocher la beauté de l'homme de sa primitive splendeur ; et c'est ainsi que son œuvre est un élan continu de la pensée vers les hautes régions où l'âme se dégage des passions qui la retiennent attachée à la terre, pour se perdre dans la contemplation de l'idéal divin que l'œil humain peut apercevoir flottant, selon l'expression de Dante, dans " les mystères de l'outremer des cieux. "

Jean-B. Sagacé.



STE MARIE MADELEINE, par Ary Scheffer.

ELOÛS ⁽¹⁾

L'auteur de ce livre écrivait, ces jours-ci, à un de nos écrivains : " La critique parisienne, fort aimable en général dans l'appréciation de la forme, en a presque unanimement négligé le fond, qui seul importait.

" Cette indifférence n'est-elle point, entre autres preuves plus attristantes encore, un indice que l'idéal est bien mort en France, que les lettres françaises sont décidément enlisées dans un réalisme brutal ou dans un érotisme savamment pervers ?

" S'il en est ainsi, c'est un besoin pour le poète à qui la littérature canadienne-française a apporté plus d'une consolation et plus d'une joie, d'en appeler à l'opinion de l'heureux pays où s'est conservé vivace tout ce qui fit jadis la force et la beauté morale de la mère patrie."

La demande d'appréciation de ce volume de poésies est trop bien formulée pour que nous n'y acquiescions pas aussitôt avec plaisir et avec franchise.

M. Dessagnères tient beaucoup de Leconte de Lisle et un peu de José de Hérédia. Il a voulu écrire le poème de la raison et la chanson de la science ; mais si sa marche vers Elohim est esthétiquement belle, ses efforts vers le vrai infini sont douloureux éperdument parce que la foi lui manque, la foi simple et humble que nos mères nous ont apprise en nous agenouillant.

La foi, c'est Dieu parlant au cœur, ce n'est pas l'esprit se battant avec le sphinx. La foi s'acquiert par la prière et non pas par les investigations scientifiques. L'homme, mendiant

(1) Eloüs, par Louis Dessagnères.—Librairie Alphonse Lemerre, à Paris.—Prix, 2 fr.

de Dieu, reçoit nécessairement la foi par la grâce, mais non par les purs efforts de son intelligence.

“ Descendu plus profondément, à la clarté de la science, dans la recherche des causes, j’ai rencontré la certitude : Dieu.”

Non, ceci n’est pas possible, et le martyrologe qui va de Platon à Jouffroy est là pour montrer que l’âme humaine sans la foi et sans la révélation ne peut aboutir qu’à des doutes sur la vérité métaphysique.

Et ces doutes sont douloureux, car quoi de plus poignant que cet inconnu tout noir et peut-être sans fin qui se dresse devant l’esprit du sceptique. Comme M. Dessagnères, il aboutit fatalement au pessimisme sans espoir ou à un panthéisme vague, sans aucune goutte d’amour.

La génération actuelle de la France et des États-Unis est malheureusement portée à cette veulerie sombre, avant-coureuse de l’incrédulité. Elle a voulu tout voir, tout connaître, sans le secours de Dieu et elle n’a réussi qu’à voir se reculer devant elle les horizons de l’inconnu et de l’indéfinissable.

L’auteur d’Eloüs le dit dans de très beaux vers :

L’homme n’attend plus rien d’un progrès mensonger,
Rien, sort ingénieux, que douleurs plus cruelles.
Aïeux trop fortunés ! Vers des fins éternelles
Ils marchaient, oublieux de leur mal passager.
Ils n’avaient pas jeté sur la terre promise
Un regard froid et clair :
Ils ignoraient le doute, où tout espoir se brise,
Et ne souffraient que dans leur chair.

Pour avoir trop souffert, nous cessâmes de croire ;
Les temps d’adorer sont passés.
Nous n’implorerons plus un sauveur illusoire
Et les autels sont renversés.
Face au mal triomphant, l’Homme a surgi, superbe :
Seul, a-t-il dit, je te vaincrai !
Foulant les dieux menteurs que j’ai cachés sous l’herbe,
Au bien j’atteindrai par le vrai.

Voilà où en est l’âme contemporaine qui a passé par l’école publique et par l’école sans Dieu. Elle veut faire l’ange de lumière, et selon l’énergique expression de Pascal, elle ne fait que la bête. Elle se décatholise pour se paganiser.

Selon M. Dessagnères, l'homme est

Presque un dieu par l'effet de son intelligence
Et presque animal par l'instinct.

C'est à ce second degré qu'il déchoit très vite, quand il s'abstient de regarder vers le ciel.

Est-ce à cette abstention que le livre d'Eloüs contribuera? Je ne le pense pas, car les sanglots qui scandent les vers de ces poésies horriblement belles apporteront plutôt dans l'âme des lecteurs un dégoût du mal et sonneront peut-être un appel vers le bien.

Ce livre pourra être utile aux prêtres ou aux hommes sérieux qui désirent suivre l'évolution de la pensée, mais de grâce ne le donnez pas aux jeunes dames qui rêvent ni aux petits Mussets en herbe que l'infini tourmente.

L'abbé Lelou.

Cohoes, New-York, 20 octobre 1901.



JESUS ENFANT, par F. Ittenback.

NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN ⁽¹⁾

LA Vierge Marie a, dans ses apparitions, fait pour ainsi dire le tour de son royaume de France. Comme un général d'armée, elle a voulu se rendre compte par elle-même de la situation. Elle a inspecté son territoire et ses sujets. Elle s'est manifestée dans la capitale; au sud-est, à la Salette; au sud-ouest, à Lourdes, au nord-ouest, à Pontmain. Elle apparaît enfin, comme une reine, au centre de ses Etats, sur cette terre du Berry, que ne foula jamais le pied de l'étranger. Le fait se passe à Pellevoisin, en 1876, au lendemain de la consécration de la France au Sacré-Cœur.

La Vierge Marie a, dans ses apparitions, fait pour ainsi dire, le tour de son royaume de France. Comme un général d'armée, elle a voulu se rendre compte par elle-même de la situation. Elle a inspecté son territoire et ses sujets. Elle s'est manifestée dans la capitale, au sud-est, à la Salette, au sud-ouest, à Lourdes, au nord-ouest, à Pontmain. Elle apparaît enfin, comme une reine, au centre de ses états, sur cette terre du Berry, que ne foula jamais le pied de l'étranger. Le fait se passe à Pellevoisin, en 1876, au lendemain de la consécration de la France au Sacré-Cœur.

Marie se montre à une phthisique, condamnée par trois médecins, à une mourante, Estelle Faguette, dont les membres

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples informations sur cette dévotion si opportune à Notre-Dame toute Miséricordieuse, peuvent s'adresser au R. P. Pichon, S. J., de Montréal, ou au R. P. Foucher, C. S. V., d'Outremont, ou à M. l'abbé Leleu, de Cohoes (New-York), ou au R. P. Lemins, chapelain du Sacré-Cœur de Montmartre (France). On sait que l'éminent évêque d'Orléans, Mgr Touchet, s'est constitué le principal propagateur de cette dévotion, et a ménagé lui-même l'entrevue du Pape avec la voyante de Pellevoisin, entrevue qui fut suivie de l'approbation du scapulaire.

sont déjà paralysés, et pour laquelle des voisines charitables ont préparé un linceul. Le démon agite sa couche et la menace. Marie se révèle, le chasse et annonce à la moribonde qu'elle sera guérie le samedi suivant. La prophétie se réalise. Estelle reçoit comme une poitrine neuve et une santé admirable. Il y a quinze apparitions du 14 février au 8 décembre, en l'honneur des quinze mystères du rosaire. Les cinq premières sont relatives à la guérison de la voyante. Quatre la préparent à sa mission publique. Les six autres ont pour objet, cette mission qui est la gloire de Marie, par la révélation et la diffusion du scapulaire du Sacré-Cœur.

Toutes les paroles de la sainte Vierge sont remarquables et d'une profondeur théologique qui sert de preuve intrinsèque au fait miraculeux de ses manifestations.

Elle dit au démon: "Que fais-tu là?" en parlant d'Estelle: "Ne vois-tu pas qu'elle porte ma livrée et celle de mon Fils?" et à elle-même: "Ne crains rien; tu sais bien que tu es ma fille." "Je suis toute miséricordieuse et maîtresse de mon Fils... Tu publieras ma gloire... Mon Fils a aussi quelques âmes plus attachées. Son cœur a tant d'amour pour le mien qu'il ne peut refuser mes demandes. Par moi, il touchera les cœurs les plus endurcis. Je suis particulièrement venue pour la conversion des pécheurs. Depuis longtemps les trésors de mon Fils sont ouverts; qu'ils prient, je leur en donne l'exemple. Qu'ils prient et qu'ils aient confiance en moi... Et la France! que n'ai-je pas fait pour elle! Que d'avertissements! et pourtant encore, elle refuse d'entendre. Je ne peux plus retenir mon Fils. La France souffrira... Courage et confiance. Je t'ai choisie. Je choisis les petits et les faibles pour ma gloire."

Dans la neuvième apparition, Marie révèle à Estelle le scapulaire du Sacré-Cœur, lui ordonne de le répandre et ajoute: "Rien ne me sera plus agréable que de voir cette livrée sur chacun de mes enfants. Ils s'appliqueront tous à réparer les outrages que mon Fils reçoit dans le sacrement de son amour. Vois les grâces que je répands sur ceux qui le porteront avec

confiance et qui t'aideront à le propager." Une pluie de grâces tombaient de ses mains: " Ces grâces sont de mon Fils. Je les prends dans son cœur; il ne peut me refuser."

Les premières apparitions se produisent au milieu de la nuit, et les dernières, en pleine clarté du jour.

Pour en comprendre la portée réelle et le sens prophétique, il faut voir dans Estelle, l'image de la France.

A Paray, Jésus avait demandé le culte de son Cœur adorable. A Pellevoisin, Marie fait de ce cœur une livrée ostensible, un signe protecteur qu'elle désire mettre sur chacun de ses enfants, à qui elle répète ces mots: " Je serai invisiblement près de toi... Ne crains rien... Je t'aiderai."

Ce scapulaire que la Reine du ciel nous a révélé et dont elle a demandé la diffusion brille déjà sur la poitrine de 400,000 associés. Le Saint-Père vient de s'en couvrir les épaules, et par son ordre, le 19 mai 1900, la Sacrée Congrégation des rites l'a approuvé pour tout l'univers et enrichi d'indulgences.

Pellevoisin me paraît clore magnifiquement la série des manifestations surnaturelles de la Vierge immaculée. Les quinze apparitions du Berry résument toutes les précédentes. Marie s'y montre dans l'attitude qu'elle a sur la médaille miraculeuse, avec les rayons qui coulent de ses mains et figurent les grâces spirituelles et temporelles. Elle chasse formellement le démon, dont son pied menaçait la tête à Paris.

Les vertus surnaturelles que Satan a piétinées et qu'on aperçoit à la Salette, comme des roses à peine écloses sous les pas de la céleste vision, qui ont grandi, à Lourdes, sur une frêle tige encore sans feuillage, sont pleinement épanouies à Pellevoisin. Elles forment une couronne complète, large, odorante et riche de boutons pour l'avenir.

Les pleurs tombés sur le gazon des Alpes sont devenus une source ineffable de tendresse et d'aménité.

Marie a toujours le costume de l'Immaculée Conception, le costume du prêtre et de l'apôtre. Sa tête porte l'amict, le casque du combat. Sa blanche robe n'est-elle pas une aube?

Sa ceinture, un cordon? La pureté sans tache et le sacerdoce idéal ne vont pas l'un sans l'autre.

Or, la Vierge, exempte de souillure, n'est-elle pas le premier prêtre qui, debout sur le Calvaire, ait offert à Dieu la victime parfaite?

A Pellevoisin, se réalise le programme qu'annonçait la médaille miraculeuse.

"C'est ici que je serai honorée!" A Jésus, Paray et Montmartre. A Marie, Notre-Dame des Victoires, Fourvières, la Salette, Lourdes, Pontmain; mais surtout Pellevoisin. Si petit que soit ce village, c'est là que sera chanté le cantique du triomphe et de la reconnaissance. A Pellevoisin, le Sacré-Cœur reporte sur Marie toute miséricordieuse, les hommages de l'univers catholique.

Les foules s'y rendent de toutes les parties du globe, en flots plus abondants qu'à la Salette. Le ciel descendra parmi les hommes dans un rayon d'enivrante tendresse. Les promesses faites à Paray y deviendront une réalité tangible. A Pellevoisin sont les complaisances et les délices de la Vierge radieuse.

L'abbé Bauron.



INDECISION.—Au pays des rêves de Coomans.

LA MARCHÉ ASCENDANTE DES NATIONS PROTESTANTES

ASSURÉMENT ce serait une folie de nier la grandeur actuelle des nations protestantes. Plus on contemple l'Angleterre, par exemple, cette nation si peu nombreuse, si mal assise sur un sol trop étroit, et étendant néanmoins sa domination sur cent soixante-quatorze millions de sujets et de vassaux répandus dans les deux mondes, plus on est frappé de ce prodige d'équilibre, et des qualités maîtresses d'esprit, de caractère et de volonté qui, seules, ont pu le rendre possible. La grandeur des Etats-Unis n'est pas moins incontestable. La force qui a groupé ces émigrants de tout nom et de toute langue sur des étendues illimitées, et leur a fait une telle position sur le sol, est une des plus grandes forces qui aient apparu dans l'histoire. Il faut en dire autant de la Prusse, quoique sa naissance si récente, son extension si rapide, qui semble tenir à un homme et qui peut-être ne lui survivra pas longtemps, ne permettent pas de savoir ce qu'elle sera demain. Mais cette grandeur des races protestantes avouée, et aussi large qu'on voudra, bien des considérations se présentent à l'esprit.

La première, c'est que cette grandeur a été préparée par l'Eglise. L'Angleterre a été catholique pendant mille ans. Elle n'est protestante que depuis trois siècles. C'est pendant ces mille ans qu'elle s'est formée ; qu'elle a acquis ses rares et fières qualités qui la font si grande, ses institutions précieuses, son parlement, son jury, ses universités, ses libertés publiques qui la protègent et la conservent aujourd'hui. Les plus populaires de ses rois, Alfred, Edouard le

Confesseur, Richard Cœur de Lion, Edouard III, Henri V, sont des rois catholiques. Ses plus beaux monuments, cathédrales, églises, écoles, châteaux, qu'elle entretient et restaure avec un si pieux respect, sont l'œuvre des générations catholiques. Les noms même de ses collèges : collège de Sainte-Madeleine, de Saint-Jean, de Saint-Alban, de Saint-Edouard, du Corpus Christi à Oxford, du Corpus Christi à Cambridge, d'All'souls ou des Ames du Purgatoire, etc., etc., témoignent de l'antique foi de l'Angleterre. Ajoutons que nulle race n'a enfanté plus de saints : elle a forcé le monde, par le spectacle de sa fécondité surnaturelle, à la surnommer *l'île des saints* ; ce qui prouve à quel degré elle avait été pétrie, pendant mille ans, par l'Eglise catholique. Parmi tant de choses qui font sa gloire et sa force, cherchez-en une qui soit protestante, exclusivement protestante ; vous n'en trouverez pas. Tout ce qu'il y a en elle de grand, de noble, de libéral, lui vient de l'Eglise. Il faut en dire autant des Etats-Unis, qui sont, avec les modifications nécessaires, comme un prolongement de l'Angleterre. Quant à l'Allemagne, elle n'a pas subi moins profondément l'empreinte de l'Eglise catholique. La Prusse était un fief de l'ordre teutonique. Presque tous ses seigneurs étaient évêques ; il faisait bon vivre sous leur crosse, comme dit le vieux proverbe des bords du Rhin. Et si le génie de ces races germaniques est resté encore dur parce que l'Eglise n'a pu achever sa tâche, elles ont cependant, dans leur rude nature, je ne sais quoi d'élevé, de tendre, d'idéal, qu'elles doivent au catholicisme. Jean Tauler, Henri Suso, Eckart, Ruysbroch, Otto de Passan, ont communiqué à la langue allemande ce caractère profond et mystérieux dont la réforme a arrêté le développement, et en même temps cette aptitude à exprimer les pensées abstraites dont la sophistique a tant abusé de nos jours.

En somme, toutes les races germaniques et anglo-saxonnes ont été formées, pétries pendant mille ans par l'Eglise catholique. Comment ne leur resterait-il rien du sein fécond où elles ont été conçues, à la manière d'un homme qui, abdiquant à trente ans les principes de son enfance et la religion de sa jeunesse, n'en doit pas moins ce qu'il a de meilleur à la chrétienne qui a été sa mère et à l'éducation qu'il en a reçue ?

On ne contestera pas cette première observation ; mais peut-être dira-t-on que si la grandeur des nations protestantes a été préparée par l'Eglise catholique, c'est le protestantisme qui l'a achevée, en leur apportant un nouveau et tout-puissant principe d'ascension : la liberté civile et politique. C'est ce qu'on essaye de dire, en effet. Mais l'histoire proteste contre cette insoutenable prétention. La liberté civile et politique existait avant la réforme, et presque partout celle-ci l'a comprimée. M. Guizot, un protestant, en fait l'aveu pour l'Allemagne, où il reconnaît que le protestantisme a plutôt apporté la servitude que la liberté civile (1). Doellinger a démontré la même chose pour la Hollande, la Suisse, l'Ecosse, la Suède, la Norvège et tous les pays scandinaves, où cette hérésie a entravé la liberté et exalté le pouvoir absolu (2). M. de Chateaubriand pense de même : " Jetez, dit-il, les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la réformation est née, s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe, sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemark est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains ; il ne put envahir Gênes ni Venise. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques, analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation en Europe*, leçon XII.

(2) Doellinger, *l'Eglise et les églises*, ch. III, p. 69.

cantons populaires et démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution, formée bien avant le seizième siècle dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avait déjà jugé et déposé des rois ; les trois pouvoirs étaient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levaient que du consentement des lords et des communes ; la monarchie représentative était trouvée et marchait ; le temps, la civilisation, les lumières croissantes auraient ajouté les ressorts qui lui manquaient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que sous l'empire du culte protestant (1).

Balmès a creusé ce point de vue, qui est le vrai. Il a tracé, de l'époque qui a précédé la réforme, une peinture célèbre, et il a montré jusqu'à l'évidence que tout était prêt pour le plein épanouissement de l'Europe chrétienne, au triple point de vue intellectuel, moral et social. Il n'y avait qu'à laisser faire le temps pour que toutes les nations, l'Angleterre à leur tête, arrivassent au sommet de la grandeur. Elles y seraient parvenues sous l'influence du culte catholique, non pas tout aussi bien, comme dit Chateaubriand, mais mille fois mieux et plus vite que sous l'empire du culte protestant. Celui-ci a été un arrêt forcé, une entrave de plusieurs siècles. Voilà ce qu'établit Balmès ; et il intitule son chapitre : *L'élan universel de la civilisation contrarié par l'apparition du protestantisme* (2).

(1) *Etudes historiques*, François 1er.

(2) Balmès, *le Protestantisme comparé au catholicisme*, ch. XLV.

A. Leclaneur.



NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Suite)

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA PAROISSE CANADIENNE-FRANÇAISE DE SAINT-AMBROISE DE
LA JEUNE-LORETTE—LES CURÉS-MISSIONNAIRES
DE LORETTE AU XIX^e SIÈCLE.

CHARLESBOURG et Saint-Ambroise n'ont fait qu'une seule paroisse durant plus d'un siècle. ⁽¹⁾ Une seule église avait pu, depuis le dernier quart du dix-septième siècle, servir aux fidèles dispersés sur le vaste territoire occupé aujourd'hui par ces deux paroisses. Les habitants canadiens-français, groupés dans le voisinage du bourg de Lorette, pouvaient, il est vrai, assister à la messe dans la chapelle de la mission. Mais leur nombre avait crû rapidement, et, vers la fin du dix-huitième siècle, devenus trop nombreux pour trouver place dans l'étroite enceinte, et trop éloignés de l'église de Charlesbourg pour s'y rendre en toute saison ⁽²⁾, ils s'agitèrent pour obtenir de l'évêque de Québec la création d'une nouvelle paroisse. Ce qui rendait cette démarche plus urgente que jamais, c'était le retour au collège de Québec du dernier jésuite missionnaire des Hurons de Lorette, le P. Girault de Villeneuve.

(1) La chapelle de l'habitation des Jésuites au Bourg-Royal fut érigée en 1666; la première église de Charlesbourg, en 1670.

(2) Plusieurs d'entre eux demeuraient à quatre lieues et demie de l'église de Charlesbourg.

La première requête adressée à ce sujet à Monseigneur Hubert est datée du 2 avril 1792. Les pétitionnaires prétendent agir d'après les conseils du P. Girault, qui "rendu au collège de cette ville, nonobstant son âge, veut bien continuer jusqu'ici ses services."

L'année suivante (11 novembre 1793), sans doute pour aplanir les voies, des représentants du village huron et de Charlesbourg font rédiger ⁽¹⁾ une convention d'après laquelle les premiers cédaient à ceux-ci "pour en faire une paroisse et une mission à notre égard," toutes les prétentions de propriété qu'ils pouvaient avoir "tant pour à l'égard de l'église de la Jeune-Lorette que pour tous ses ornements en argenterie ou autres, que pour aussi le circuit du terrain de la dite église et du presbytère."

En revanche, les habitants s'engageaient à faire agrandir l'église dans les proportions nécessaires et à faire desservir le village gratuitement à perpétuité, à titre de mission, "par le curé et ses successeurs que Monseigneur l'Evêque voudra bien avoir la bonté de nommer par la suite." Les Hurons se réservaient le chœur pour les femmes, ainsi que leurs places dans l'église. En outre, la messe devait être chantée chaque dimanche et fête alternativement par les Hurons et les Canadiens-Français, à perpétuité, et les sauvages ne devaient pas être élus marguilliers.

Cette convention fut suivie d'une seconde requête en mars 1794, à laquelle l'évêque déclare ne pouvoir acquiescer pour les raisons suivantes: Le nombre des prêtres est insuffisant même pour desservir toutes les paroisses déjà établies; ⁽²⁾ les sauvages, n'étant propriétaires ni de l'église ni de ses ornements, ne sauraient en disposer; la réunion des sauvages et des blancs dans une même église

(1) Par-devant J.-Bte. Panet, notaire résidant à Charlesbourg.

(2) Le P. Girault, avant-dernier survivant de la Compagnie de Jésus au Canada, devait mourir à Québec le 8 octobre de cette même année (1794).

offrait là, comme ailleurs, de graves inconvénients, comme l'évêque avait pu s'en convaincre par lui-même lors d'une visite à Lorette au mois de septembre dernier (1793).⁽¹⁾

L'évêque concluait qu'il " paraissait plus sage de laisser aux Hurons seuls la jouissance de l'église de la Jeune-Lorette et de ses ornements," attendu surtout que l'agrandissement de l'église tel que proposé dans la convention (11 novembre 1793) serait plutôt nuisible que favorable au service divin. Au reste, en donnant à la paroisse nouvelle des limites convenables, le village de la Jeune-Lorette ne serait pas un endroit assez central pour y fixer l'église paroissiale, qui serait plus avantageusement placée à une lieue au sud-ouest, tout en laissant au curé la desserte de la mission sauvage, ainsi qu'il se pratique à Saint-François du lac Saint-Pierre, où les sauvages et les Français ont leurs églises respectives à une lieue l'une de l'autre, et l'office divin alternativement.⁽²⁾

L'évêque devait pourtant sanctionner en principe la création d'une paroisse nouvelle, puisque le 10 octobre 1794, deux jours après la mort du dernier missionnaire jésuite, un jeune prêtre était chargé de la desserte des sauvages et des blancs.⁽³⁾

Les inconvénients de la promiscuité dans une chapelle commune signalés par l'évêque s'étant accrus, les intéres-

(1) Monseigneur Hubert, ancien missionnaire des Hurons au Détroit, parlait d'après son expérience personnelle.

(2) Archives de l'Archevêché de Québec, Registre E, vol. 30, verso.

(3) Ce missionnaire s'appelait Messire Joseph Pâquet. La date de son entrée en charge est consignée dans une note inscrite à la fin du plus ancien registre conservé aux archives de la Jeune-Lorette. Voici cette note: " Répertoire pour servir au présent registre pour les années 1789, 1790, 1791, sous le Père Girault, alors missionnaire de la Jeune-Lorette, et pour les années 1794, commençant le 10 octobre, jour où M. Pâquet a commencé à exercer en cette mission en qualité de missionnaire des Hurons et curé des habitants, et 1795, finissant au commencement de décembre, vu que la paroisse a été érigée sous le titre de Saint-Ambroise et qu'un autre registre a été commencé à cette époque." Le premier acte signé par Messire J. Pâquet, comme curé de la Jeune-Lorette, est daté du jour même de son installation, le 10 octobre 1794. C'est l'acte de sépulture de Marie-Elisabeth Pénisson, veuve de J.-Bte Savard, morte à 88 ans, et inhumée dans le cimetière des Hurons. L'acte le plus ancien des registres de Lorette est daté du 19 avril 1761, et signé du P. Girault.

sés adressèrent une troisième requête, en date du 3 novembre de cette même année (1794), pour demander l'érection d'une nouvelle paroisse. Cette persistance toute canadienne, dont la pratique est encore en pleine vigueur de nos jours, témoigne hautement de l'esprit de foi de nos religieux compatriotes. Le pasteur du diocèse, dans l'impuissance d'y résister davantage, consent le 15 novembre (1794) à l'achat du terrain de Michel Bergevin dit Langevin, " pour servir de place à la construction de la nouvelle église paroissiale, du presbytère et cimetière de la nouvelle paroisse de la Jeune-Lorette "

Le 23 mars de l'année suivante (1795) on demande à l'évêque permission de bâtir un presbytère de 50 pieds de longueur et de 28 de largeur, pour servir de chapelle en attendant la construction d'une église plus vaste, et le 22 avril de la même année, on le prie de fixer les limites de la nouvelle paroisse. L'autorité religieuse consent à l'érection du presbytère-chapelle, mais laisse au temps " qui vient à bout de tout " de fixer " peu à peu les bornes de cette paroisse, vu qu'une détermination précipitée pouvait avoir des inconvénients." (1)

Les zélés paroissiens eurent bientôt construit leur chapelle provisoire, si bien que l'évêque put leur adresser dès le 11 novembre de cette même année (1795), un mandement par lequel il donnait saint Ambroise pour titulaire de la nouvelle paroisse, et promettait d'aller bientôt bénir la chapelle érigée sous son vocable. Le nom du saint patron était bien choisi. Il convenait, en effet, que le grand docteur de l'église latine, Ambroise, gouvernât du haut du ciel cette église naissante, fille de celle de Charlesbourg, placée sous la protection de son saint émule et successeur sur le siège de Milan, saint Charles Borromée. (2)

(1) Les limites furent fixées le 6 octobre 1796. L'érection civile n'eut lieu que le 9 octobre 1835, sous le gouvernement du comte de Gosford. Le décret de l'érection canonique avait été signé le 18 septembre 1827.

(2) Voir ce mandement, appendice A.

La bénédiction de la chapelle eut lieu le 2 décembre 1795. ⁽¹⁾ Immédiatement après la cérémonie, le grand vicaire du diocèse de Québec, Messire Louis Desjardins, y célébra la sainte messe.

A partir de ce jour, le curé eut la permission de célébrer deux messes chaque dimanche et fête d'obligation, l'une à Saint-Ambroise, et l'autre, à la chapelle du village.

Messire Joseph Pâquet ne devait pas occuper longtemps le poste difficile que lui avait assigné son chef, et où se consumma en peu d'années toute sa carrière sacerdotale. Le 17 août 1799, il mourut subitement, à peine âgé de trente-six ans, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale "maintenant en construction," dit l'acte de sa sépulture. ⁽²⁾ La première église de Saint-Ambroise avait commencé à surgir de terre, grâce aux efforts du vaillant curé, qui avait également présidé à la construction de la première chapelle, destinée à servir plus tard de presbytère. ⁽³⁾ Durant son séjour à Lorette, monseigneur Pierre Denaut, successeur de monseigneur Hubert sur le siège de Québec, y était venu faire sa visite pastorale, et le 10 juillet 1798, y avait confirmé vingt-quatre enfants et adultes du village huron.

Les paroissiens de Saint-Ambroise pleurèrent sincèrement leur jeune curé, dont "les talents singuliers, le zèle ardent et la charité bienfaisante" avaient su vaincre les obstacles qui devaient pour longtemps les priver du bonheur d'avoir une église. "Sans avoir aucun fonds, écri-

(1) L'acte de cette bénédiction est le premier consigné au registre de la nouvelle paroisse et signé par Messire Joseph Pâquet, comme curé de Saint-Ambroise. Le cimetière nouveau avait été béni le même jour que la chapelle. Le huit du même mois (décembre) le curé y faisait la première sépulture, celle de Marguerite L'Hérault, veuve de François Darveau, âgée de 91 ans.

(2) M. Pâquet était né à Québec le 20 mai 1763. Son père était natif de la côte Saint-Romain, comprise dans les limites de la future paroisse de Saint-Ambroise, dont son fils allait devenir le premier curé.

(3) La construction de la nouvelle église, de 106 x 48 pieds, fut commencée en 1798.

vaient-ils à l'évêque, ⁽¹⁾ et sans observer aucunes formalités légales, il entreprit la bâtisse dispendieuse de notre église. Ce fut par son travail, ses soins, sa sollicitude, ses contributions généreuses, les nôtres et celles de plusieurs personnes étrangères à notre paroisse, qu'il savait intéresser à cette œuvre pieuse, qu'il parvint en peu de temps à avancer l'ouvrage de manière à ne laisser aucun doute de son succès." ⁽¹⁾

La divine Providence lui donna un digne successeur dans la personne de Messire Michel Amyot, qui gouverna la paroisse de 1799 à 1801. ⁽²⁾ Il sut, durant ces deux courtes années, gagner l'estime de ses ouailles, et quand, obéissant au désir de son évêque, il les quitta pour aller se dévouer aux pénibles missions de la baie des Chaleurs, ses paroissiens désolés supplièrent monseigneur Denaut de ne pas leur imposer un tel sacrifice. "A l'imitation de son prédécesseur (Messire Pâquet), écrivirent-ils, il avait travaillé et réussi à affermir la tranquillité et l'union dans la paroisse ; il avait, comme lui, sacrifié une grande partie de ses ressources, prodigué ses soins charitables et obtenu des secours pour continuer la construction de l'église." ⁽³⁾

Messire Amyot, dans sa lointaine mission, resta fidèle au souvenir et à l'affection de sa bonne paroisse de Saint-Ambroise. Quand, trois ans après son départ (en septembre 1804), il revint à Québec, l'évêque s'empressa de lui remettre son ancienne cure, où son retour était ardemment désiré.

"La pénible mission, écrivait l'évêque Denaut, ⁽⁴⁾ dont il

(1) Lettre du 24 août 1801.

(2) Messire Amyot naquit à Verchères en 1763. Successivement curé à Saint-André, à la Rivière-du-Loup et à Saint-Ambroise, il fut ensuite missionnaire à Tracadie et curé de Repentigny, où il mourut le 23 mars 1834.

(3) Ce fut en 1800 que cette première église de Saint-Ambroise fut ouverte au culte.

(4) Cette lettre, adressée à M. Ranvozé, curé de Saint-Ambroise, est datée de Longueuil, le 13 septembre 1804.

s'est acquitté avec succès et avec fruit, mérite des éloges, et la récompense que je lui donne en le remettant dans sa cure est encore faible en comparaison de ses travaux de la Baye des Chaleurs. Je saisirai toujours avec empressement les occasions de servir le plus avantageusement possible les imitateurs de son zèle."

Son successeur, Messire François-Ignace Ranvoyzé, qui n'avait été nommé que provisoirement (le 10 sept. 1801), devenait curé de Sainte-Anne-du-Nord (de Beaupré). Messire Amyot ayant été nommé à la cure de Repentigny, Messire Ranvoyzé ne put se transférer à Sainte-Anne que l'année suivante (1805).

Messire Antoine Bédard, qui lui succéda, fut curé de Saint-Ambroise durant deux périodes distinctes : la première, de 1805 à 1817, la seconde, de 1819 à 1824. Messire François-Germain Rivard-Loranger desservit la paroisse entre ces deux périodes (1818).⁽¹⁾

C'est durant le premier séjour de Messire Bédard que l'église paroissiale fut terminée. Le 10 octobre 1810 elle fut consacrée avec l'autel principal⁽²⁾ par l'évêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, qui ce jour-là accorda une indulgence d'une année, et, à chaque anniversaire, 40 jours, en faveur de tous les fidèles qui y feraient une visite.

L'année précédente (1809), par un mandement en date du 9 novembre,⁽³⁾ le même prélat érigeait dans la paroisse

(1) M. Rivard devint plus tard chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, puis curé de Bécancour, chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, et enfin, Vicaire Général. Il mourut dans cette dernière ville en 1857.

(2) Le tableau qui domine le maître-autel n'est pas sans valeur, bien qu'il semble être une copie. Il représente saint Ambroise arrêtant Théodore à la porte de l'église et exigeant qu'avant d'y entrer il fasse pénitence pour le massacre des habitants de Thessalonique. On sait que cette scène n'est pas conforme à l'histoire, puisque c'est en écrivant à l'empereur que le saint obtint son repentir.

(3) Messire Ranvoyzé, né à Québec en 1772, était fils de l'orfèvre du même nom, dont les calices et autres vases si artistement ciselés et repoussés excitent l'admiration des connaisseurs. Il mourut à Sainte-Anne, en 1843.

la Confrérie de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et de la bonne mort, avec instruction de se conformer "aux règles de celle qui depuis longtemps existe dans l'église paroissiale de Ville-Marie, en l'isle de Montréal." La chapelle de cette confrérie devait être celle de saint Antoine, qui se trouvait du côté de l'évangile.

"Tous les jours de la vie chrétienne, disait le fervent prélat dans sa lettre qui n'était pas la simple reproduction d'une formule usuelle, doivent être une préparation continue à la mort, puisqu'elle est le terme général qui nous attend tous, terme inévitable qui doit décider du bonheur ou du malheur de notre éternité, selon les dispositions bonnes ou mauvaises où nous nous trouvons alors. Il est donc de la prudence chrétienne de mettre tout en œuvre pour se préparer à ce terrible passage. Souvenir fréquent de nos fins dernières, foi vive, prières ferventes, mœurs pures, union à Jésus-Christ, dévotion à la Sainte Vierge et aux saints, piété envers les âmes du purgatoire, qui, une fois délivrées de leurs souffrances, seront pour nous autant d'intercesseurs, voilà, nos très chers frères, des moyens de nous assurer une part dans l'héritage des enfants de Dieu. Or, ces moyens, vous les trouverez dans les exercices de la Confrérie de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et de la bonne mort, à laquelle nous sommes informé qu'un certain nombre d'entre vous désirent s'associer, et nous avons trop à cœur l'intérêt de votre salut pour traiter avec indifférence les désirs que vous avez témoignés." (1)

Si les jeunes gens de la paroisse, émules d'Achille "aux pieds légers," imitant la gravité de leurs voisins du *village*, se fussent contentés de l'*onentsa* et autres danses du même type, le bon curé Bédard n'eût pas été contraint de tonner du haut de la chair contre "ceux qui fréquen-

(1) Archives de l'archevêché de Québec. Reg. G., f. 173, verso.

tent les bals, les danses et ceux qui reçoivent des surveillants aux noces." Et, pourtant, c'était le bon vieux temps, où l'Allemagne et la Hongrie n'avaient pas encore infecté l'Europe et l'Amérique de ces danses lascives, qu'on est convenu d'appeler par euphémisme " danses vives," sans doute parce qu'elles sont souvent mortelles.

Le vœu des Hurons à la Sainte Vierge de s'abstenir de toute boisson enivrante avait été graduellement oublié. Restait encore la sauvegarde providentielle de leur distance de la ville. Aucun cabaretier n'avait pu, jusque-là, grâce à la vigilance du pasteur, établir dans le voisinage un débit " d'eau-de-feu." Au reste, les lois françaises, maintenues par l'Angleterre, défendaient sous des peines sévères la vente de l'eau-de-vie aux indigènes. Mais voici que, en 1817, un aventurier obtint du gouvernement une licence marchande pour distribuer des liqueurs enivrantes.

Vivement ému des désordres qui ne tardèrent pas à se glisser parmi ses ouailles, en particulier chez les pauvres Hurons, si faciles à entraîner et si prompts à se dépouiller de tout pour étancher leur soif d'alcool, le curé Bédard supplia l'évêque d'informer Son Excellence le gouverneur de cet état alarmant, afin que le commissaire retirât irrévocablement la licence accordée.

Cette même année (1817), Messire Bédard est nommé curé de Saint-Thomas (Montmagny), où il ne séjourne qu'un an, pour revenir à Saint-Ambroise, dans l'automne de 1818.

L. St-G. Lindsay, Tre.

(A suivre)



L'HOPITAL GENERAL DE ST-BONIFACE ⁽¹⁾

DE LA RIVIERE-ROUGE

(1845)

(Suite)

“Après avoir reçu bien des recommandations, des promesses d'échange de prières de la part des bonnes Sœurs Grises, nous nous mîmes en route pour Lachine. Je fis le trajet avec ce cher Louis qui me témoigna par ses paroles et ses larmes, son attachement pour moi. J'avais besoin de retenir mon pauvre cœur, il était gonflé.

“Arrivés à Lachine, il s'éleva une petite difficulté. Nos hommes prétendaient que notre canot était trop petit pour nos bagages, et il fallut en mettre de côté; puis le vent étant trop violent pour nous embarquer, nous nous résignâmes volontiers à la douce nécessité de passer quelques instants de plus avec nos parents et amis.

“Ce retardement ne fit que me rendre plus sensible le départ des personnes qui nous avaient accompagnés. Lorsque, après leur avoir dit adieu et avoir reçu les dernières marques de leur attachement, je me trouvai seul avec mon compagnon, j'éprouvai un sentiment que je ne saurais définir, mon cœur se trouva dans un vide bien pénible, et le courage qui m'avait soutenu jusqu'à ce moment, semblait m'abandonner. J'aurais désiré être parfaitement seul... La société des hommes contrastait d'une manière trop sensible avec l'abandon dans lequel se trouvait mon pauvre cœur. Nous allâmes à l'église; je priai et j'offris à Dieu le sacrifice qu'il me fallait faire en ce moment.

(1) Voir REVUE CANADIENNE du mois de septembre 1901.

Ce Dieu de bonté me fit sentir à l'instant même qu'il n'abandonne jamais ceux qui le servent, et je sortis du lieu saint soulagé et content de mon sort.

“ Nous passâmes le reste de la journée et la nuit chez Monsieur le curé ⁽¹⁾, qui nous fit un accueil très cordial.

“ Le lendemain, nous merciâmes M. Duranceau de ses bontés et nous nous rendîmes au lieu de l'embarquement. Le canot était déjà chargé; nos hommes, l'aviron à la main, nous attendaient. Après avoir donné une poignée de main à quelques personnes que nous connaissions depuis la veille, nous prîmes place dans la frêle embarcation.

“ En ce moment du départ, une circonstance petite en apparence me toucha bien sensiblement. Le fils de notre guide, jeune Iroquois de dix-sept ans, était là. En embrassant son père, de grosses larmes tombaient de sa noire paupière. Ces premières larmes que je voyais verser à un sauvage, firent sur moi une vive impression. Ce jeune homme pleurait parce que son père, en se séparant de lui pour quelques mois, allait être exposé à de grands dangers; et moi, outre les mêmes dangers, je laissais pour bien longtemps ma mère, mon pays et tout ce que la patrie a de cher. J'eus besoin encore un moment de me rappeler le but de notre voyage pour surmonter les sentiments qui me dominaient et jouir un peu du plaisir qu'offrent, pour une première fois, les voyages en canot d'écorce.”

A part quelques tribulations dans la baie du Tonnerre où l'équipage eut à lutter durant deux heures contre les furies de la tempête, le voyage fut assez heureux. La frêle embarcation parcourut près de sept cents lieues sans qu'on vît augmenter les dangers et les misères d'une si lointaine excursion.

Le vingt-cinq août, vers midi, on arrivait à Saint-Boniface.

Au premier signalement des canots, Monseigneur, M. Belcourt, qui se trouvait à l'évêché, M. Mayrand, qui se préparait à son départ, descendirent au rivage.

(1) M. Duranceau.

Il fut également permis aux Sœurs Grises d'aller au-devant de deux postulantes que la bonne mère McMullen avait mises sous la protection des révérends Pères Oblats. On imagine la joie, le contentement des nouveaux missionnaires d'arriver à bon port. Qui pourrait peindre le bonheur, l'allégresse de Mgr Provencher?

Un léger désenchantement néanmoins, comme un nuage qui passe, traversa l'esprit de l'auguste vieillard. Il avait attendu deux prêtres. En voici un, le révérend P. Aubert; mais ce jeune novice, c'est un adolescent, il vient à peine d'atteindre ses vingt-deux ans... Quand pourra-t-il rendre de véritables services?

Oh! si le premier évêque de Saint-Boniface eût eu en ce moment une vision de l'avenir, combien plus étroitement il aurait pressé sur son cœur le jeune frère Taché!

Mais le prélat ne put méconnaître longtemps le mérite du timide sous-diacre. Le dimanche qui suivit l'arrivée (1er septembre) il le fit avancer plus près de l'autel, en lui conférant le diaconat. Il présenta, en même temps, ses chers Oblats aux fidèles réunis en grand nombre, et redit avec une effusion de gratitude, son *Nunc dimittis*.

Le 12 octobre suivant, le pontife impose les mains à son diacre, le fait prêtre éternellement. Les cérémonies liturgiques s'accomplissent avec piété. L'assistance est nombreuse. Aucun parent n'est là cependant, pour prier avec le nouveau ministre du Seigneur, et recevoir sa première bénédiction. Il savoure seul les faveurs merveilleuses qu'il reçoit de son Dieu.

Le lendemain, par les pouvoirs qu'il a reçus, il peut offrir la divine Victime. Pour mieux s'y préparer, il fait avec ferveur son oblation religieuse entre les mains de son supérieur, le révérend P. Aubert, puis il monte à l'autel.

Quand le sieur Gauthier Varennes de la Vérandrye découvrit le Nord-Ouest, en 1734, il vint à Saint-Boniface, accompagné du P. Messenger, jésuite. On croit communément que ce religieux célébra la sainte messe à l'endroit même où s'élève la cathédrale.

Un siècle plus tard, l'arrière-neveu du célèbre découvreur offre au même lieu la même hostie d'action de grâce et de propitiation. Quelle coïncidence admirable!

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de la petite communauté des Sœurs Grises. Elles ont eu aussi elles la consolation d'accueillir deux nouvelles Sœurs; ce ne sont que des postulantes, mais elles viennent si généreusement prendre part à leurs travaux. Leurs bonnes dispositions et leurs excellentes aptitudes assurent deux bons sujets pour l'avenir.

Sœur Valade se hâte d'en remercier la Supérieure de la maison mère de Montréal. Elle confie sa lettre au bon M. Mayrand, que tous voient partir, le 29 août, avec une sincère affliction.

“ Je vous suis reconnaissante, ma très chère Mère, ainsi que mes Sœurs, des deux postulantes que vous nous avez envoyées. Rien ne pouvait m'être plus agréable que le costume dont elles étaient revêtues. Cela a fait une bonne impression à notre petite Sœur Connolly, et aux deux autres postulantes que nous leur avons adjointes au mois dernier. Je suis bien aise qu'elles aient commencé leur noviciat à la maison mère; j'espère qu'elles nous seront d'un bon secours, quoiqu'elles eussent été plus utiles après avoir fait profession. Nos jeunes Sœurs St-Joseph et Lafrance auraient besoin d'aide dans leurs classes.

“ Le bon M. Mayrand, qui ira vous faire visite, emporte nos regrets. Nous le voyons s'éloigner de nous avec peine. Il s'est fait notre bon ami, notre bienfaiteur. Nous ne pourrions l'oublier devant Dieu.

“ Nous l'avons prié de vous dire tout ce qui pourrait vous intéresser quelque peu, sur nous, sur notre pays, et surtout de vous informer où nous en sommes pour notre maison qui n'est pas encore commencée, etc., etc...”

Les deux nouvelles postulantes étant appelées providentiellement à devenir, avec les fondatrices, les piliers forts et sûrs de l'établissement des Sœurs Grises à Saint-Boniface, quelques traits esquissés de ces bonnes figures, semblent avoir leur place ici.

La Sœur Marie Withman a trente-huit ans. Son port est élevé et digne. Son maintien et sa démarche témoignent de la sagesse, de la discrétion. On s'étonnera de cette vocation tardive. Elle n'a jamais aimé le monde. Trouvant le bonheur sous le toit de son oncle, M. Cadotte, propriétaire à la Côte-des-Neiges, elle ne le cherchait point ailleurs.

Un jour, assistant aux offices de Notre-Dame, Mgr Provencher y prêcha. Elle fut vivement touchée de ce que le vénérable évêque racontait de ses lointaines missions.

Peu de temps après, elle apprend que sa cousine, Sœur Valade, accepte d'aller fonder une maison de Sœurs Grises à la Rivière-Rouge. Elle éprouve un grand désir de la suivre. Elle prend conseil de Mgr Bourget; il l'encourage, en ajoutant: "Vous ne pouvez pas partir seule, il vous faut une compagne, tâchez de la trouver."

Satisfaite, Mlle Withman se met en prières. A la fin de la semaine, elle rencontre, dans une amie, Mlle Cécile Cusson, la compagne désirée. Toutes les deux obtiennent leur admission au postulat de l'Hôpital Général.

Le vieil oncle est surpris de la détermination de sa nièce. Il croit que sa chère Marichette (comme il la nomme) s'enthousiasme et délire. Elle est ordinairement si prudente, si retenue! Bientôt, il comprend que le Seigneur demande des sacrifices parfois incompréhensibles à la raison. Il se soumet. Une épreuve attend néanmoins la bonne fille, qui a peu voyagé. Jusqu'à présent, elle n'a connu que le site enchanteur de sa chère montagne; si elle a admiré notre beau fleuve Saint-Laurent, c'est à distance. Elle n'a jamais vu ses ondes en furie, ni le spectacle émouvant des tempêtes sur nos grands lacs.

A peine a-t-elle pris place dans le canot d'écorce qui doit la bercer durant soixante jours sur les plus grands cours d'eau de l'Amérique, qu'elle éprouve une frayeur que certaines natures seules peuvent comprendre et qui ne cède qu'à des efforts héroïques.

Se désisterra-t-elle de son projet? Fera-t-elle un seul pas en

arrière? Il en est temps encore... Nullement. Pas un mot, pas une exclamation pénible à entendre. La pâleur excessive de son visage trahit la violence extrême qu'elle déploie pour se surmonter.

Il importait peu, peut-être, d'amener ici ce fait; mais ne démontre-t-il pas à quel haut point d'intrépidité cette courageuse fille mesurait son amour pour Dieu.

Sa compagne, Cécile Cusson, a atteint sa vingt-quatrième année. Elle est née à Saint-Anne-des-Plaines, mais lors de sa généreuse détermination, elle habitait la Côte-des-Neiges. D'une taille au-dessus de la moyenne, son tempérament est fort; elle est très active et exercée à toutes sortes de travaux. Comme son amie, c'est un modèle de vertus. La bonne mère McMullen l'apprécie.

“Mademoiselle Marie Withman se décide à aller vous trouver, écrit-elle à Sœur Valade; elle vous sera d'une grande utilité; Mlle Cusson s'est aussi présentée, elle a une bonne santé et un charmant caractère; c'est une excellente tisserande, elle m'a plu... Vous en serez contente, j'espère. Pour moi, je n'ai pas hésité à l'accueillir!...”

L'appartement destiné au noviciat est au rez-de-chaussée. Il est exigü, mal aéré. C'est là que nos postulantes, émules des généreuses fondatrices, apprendront le dénûment de toutes choses, et se rempliront de l'esprit de pauvreté et d'abnégation qu'on admire encore aujourd'hui dans la maison de Saint-Boniface.

Tout en se formant aux exercices religieux, les novices partagent les occupations des Sœurs. Ainsi, la supérieure, mère Valade, peut se reposer maintenant sur Sœur Cusson pour les travaux de ménage et d'économie. Sœur Withman, habile avec son aiguille, va laisser à Sœur Lagrave plus de loisirs pour ses catéchismes, ses visites aux malades, et surtout pour les leçons de chant dont profite si bien les jeunes gens et les hommes capables de chanter à l'église.

Ainsi, à la grande fête de la Toussaint, elle réussira à leur

faire exécuter avec succès la " Messe Bordelaise " et sans le secours d'un instrument de musique; elle veut leur faire apprendre plusieurs chants de Lambillotte: le *Quid retribuam*, l'*O gloriosa Domina*, etc., qu'elle a si souvent chantés dans la pieuse chapelle de la maison mère, à Montréal.

Mgr Provencher aime l'harmonie, il a lui-même une voix sonore et agréable. Son oreille délicate ne se blesse point d'entendre des sons plus ou moins discordants, son âme s'élève avec reconnaissance vers Celui qui distingue également l'harmonie des voix et celle des cœurs. Il se réjouit de ces premiers succès de chant pieux dans sa cathédrale.

Comme l'année précédente, la nuit de Noël revenait avec des espérances nouvelles. Non seulement on allait entendre les Sœurs chanter de beaux cantiques, mais on parlait d'une crèche où devait reposer l'Enfant Jésus. Beaucoup n'avaient jamais rien vu de semblable. Aussi l'affluence fut-elle grande. Les enfants y étaient amenés par leurs mères, qui avaient peine à répondre à toutes leurs questions. On voulait réchauffer le petit Jésus dans une église aussi froide. Quelques petites filles demandèrent de faire acheter une couverture et de mettre à ses pieds de petits mocassins brodés.

Une enfant de trois ans lui porta un jour des bonbons. " Plends, Jésus, plends, c'est de tout mon cœur que je te le donne." Heureuse enfant, donne à Jésus, donne, il te donnera beaucoup en retour. La petite Anne ⁽¹⁾ va grandir et deviendra une excellente Sœur Grise.

Le vénérable évêque de Saint-Boniface, officiant solennellement dans cette nuit de Noël, est assisté des révérends Pères Aubert et Taché, et de MM. Belcourt et Lafèche. Pour la première fois probablement le clergé est aussi nombreux au chœur.

Avant de diriger ses jeunes Pères vers les missions, Mgr Provencher avait pris les moyens de leur faire acquérir quelque

(1) Sœur Goulet, supérieure de la florissante école du lac Qu'Appelle.

connaissance de la langue sauteuse. A cette fin, il avait fait venir M. Belcourt à l'évêché.

Il rend compte de cet ordre de choses à son auguste ami, Mgr Bourget.

“ Depuis le départ de M. Mayrand, 29 août, il n'y a rien de bien remarquable par ici.

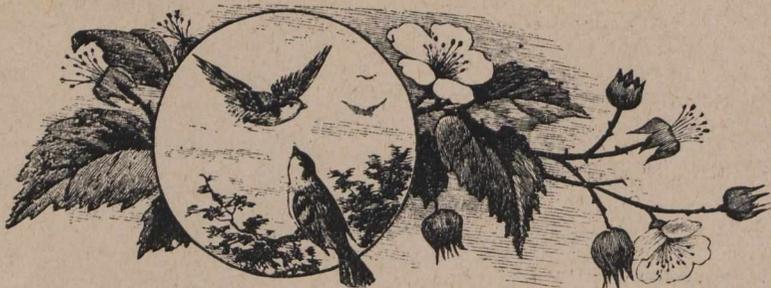
“ M. Belcourt est professeur de langue sauteuse, et les trois autres sont ses disciples. Il y a classe deux fois par jour, et étude assidue le reste du temps; toute autre étude est mise de côté. Les progrès sont rapides. M. Laflèche partira vers le mois de mars pour se rendre au Pads, afin d'y rencontrer les sauvages; le P. Taché ira l'y rejoindre en canot. De là, ils se rendront à l'Ile-à-la-Crosse et au lac des Esclaves. Ils partent pour plusieurs années probablement.

“ Les sauvages du Nord sont on ne peut mieux disposés; il faut donc s'avancer pour recueillir cette moisson. Les sauvages de l'Ile-à-la-Crosse demandent qu'on aille les instruire: c'est pour profiter de ces bonnes dispositions qu'au printemps je vais envoyer deux prêtres, ce qui en fera quatre lancés au loin parmi les sauvages.

“ Le P. Aubert doit aller avec M. Belcourt, sur la rivière Winnipeg, à la mission de Wabassimong, où il restera, pendant que M. Belcourt se rendra au lac Lapluie. Nous ne resterons plus que trois pour desservir Saint-Boniface, Saint-François-Xavier, Saint-Paul-des-Sauteux, Notre-Dame-de-la-Merci, de Wabassimong, Saint-Norbert, de la Baie-des-Canards, et Saint-Marie du Pads. Ainsi, il nous faut encore des ouvriers. Veuillez vous intéresser pour nous. Tâchez que le bon P. Guigues nous envoie encore de bons sujets. Les deux Pères venus cette année sont des gens avec qui nous nous arrangerons toujours bien.

“ M. Thibault a baptisé 500 enfants dans son excursion de l'été dernier.”

(A suivre)



DESILLUSION

Avec trente-deux gravures, par M. MAS.

(Suite)

V

L'impression qu'Alexis avait rapportée de Mirebois était donc celle-ci, qu'il aurait grand'peine à faire chasser par l'oubli le souvenir de sa cousine du cœur et de l'esprit de M. de Cramans. Mais, pour difficile qu'était la tâche, elle ne le rebuta pas. Il avait désormais cette ténacité qui avait manqué à sa jeunesse, que donne ordinairement l'ambition et qui, dans l'ordre des choses matérielles, triomphe souvent des obstacles auxquels elle s'attaque obstinément. Puis, peu à peu, le temps marchant, ses dispositions optimistes vinrent modifier le sentiment qu'il avait acquis dans son voyage, et augmenter son espérance du mirage de certaines chances de réalisation qu'avait son projet. Justement, à cause de son intensité même, il voulut se persuader que la douleur du comte était guérissable. S'il s'était refait une vie, pensait-il, créé de nouvelles habitudes, il eût pu en demeurer satisfait et y rester fidèle; mais l'existence murée qu'il avait adoptée n'en était pas une pour un homme de son âge; un jour elle lui deviendrait à charge, et il en changerait totalement.

Seulement, il fallait trouver celle qui, l'heure propice venue,

suggérerait ce changement dans des conditions favorables pour Alexis.

Il ne perdait pas de vue cette recherche, et ses antérieurs efforts, infructueux, ne le découragèrent pas. Il multiplia ses relations, se fit présenter à autant de personnes qu'il le put, fut un fidèle des cinq à sept les plus fréquentés et devint véritablement fort répandu. Chaque soir, au sortir du bureau, il courait chez lui, changeait de toilette à la hâte et repartait de nouveau au jour de Mme X... , de Mme Z... Deux ou trois fois la semaine, il dînait en ville et, quotidiennement, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, passait la soirée hors de chez lui. Il était jeune, spirituel, aimable, joli garçon, très décoratif avec son nom bien porté; il causait bien, dansait encore mieux, savait chanter une romance, tapoter un pas de quatre ou une valse, jouer la comédie, improviser une charade. Il était de ces jeunes gens bons à tout faire, qui sont une ressource sérieuse pour les maîtresses de maison, aussi ne lui marchandèrent-elles pas leurs invitations.

De plus, comme il était très attentionné auprès des femmes, habile à leur plaire, les coquettes le recherchaient volontiers et les mères de famille, ignorant ses spéculations dernières et leur funeste résultat, l'attiraient pour leurs filles.

Parmi celles-ci, il fallait compter Mme Thirvenet. Les avantages qu'elle croyait à Alexis la rassuraient sur le penchant de sa fille pour lui, et elle provoquait ses assiduités.

Cela agaçait M. D'Erizel; il passait bien à Anaïs ses longs regards tendres et ses involontaires soupirs, car, au fond, la passion inspirée le flattait un peu, mais il ne pouvait supporter l'amabilité empressée de la grosse Mme Thirvenet qui, un peu commune, pas très maligne, quoique excellente femme, lui prodiguait ses sourires et ses signes d'amitié.

Le père Thirvenet, plus digne, ne lui était pas moins antipathique. Le rencontrant quotidiennement au ministère, il savait le secret des redingotes râpées qu'on use au bureau et dissimule, en sortant, sous un pardessus confortable; — des

manchettes blanches qu'on ôte pour écrire, afin d'économiser un blanchissage, — des manches de lustrine qu'on passe par-dessus celles d'un habit neuf, revêtu pour quelque circonstance exceptionnelle, afin de les préserver; des pantoufles usées, par lesquelles on remplace des chaussures qu'on ne veut pas déformer. Par leur voisinage de bureau et d'appartement, par les familiers entretiens de M. Thirvenet qui le traitait en intime, par les menus propos d'Anaïs, il pénétrait jusqu'au fond cette vie de l'employé marié, condamné à l'économie, à certaines privations, et qui, grâce à un ordre excessif, à une entente parfaite de l'épargne, arrive à être aisée dans sa médiocrité. Et cette vie-là, c'était l'image de celle qui était destinée à Alexis, si, se mariant selon sa position, il continuait son chemin sans providentiel secours. Or, il la trouvait absurdement mesquine, étroite, ridicule, et se révoltait contre elle de toute l'énergie de ses goûts refrénés, de ses aspirations refoulées. Si bien qu'il en voulait presque aux Thirvenet de lui en donner sans cesse le spectacle, et, surtout, de lui laisser entendre par leurs espérances matrimoniales non déguisées, qu'ils la trouvaient à sa mesure et très possible pour lui.

Pourtant, un jour où il reçut une carte ainsi conçue: " M. et Mme Thirvenet prient M. d'Érizel de vouloir bien venir dîner chez eux, le lundi 26 mars, à 7 heures $\frac{1}{4}$ "; il ne refusa pas.

Il se rendit bien compte, devant la solennité inaccoutumée de cette invitation, qu'elle pouvait cacher un piège et être une réponse à son *flirt* avec Anaïs. Il se douta qu'on voulait l'afficher devant des amis, l'amener à cette heure décisive où un galant homme doit faire sa demande ou se retirer. Cette perspective ne le fit pas reculer.

Aussi bien il avait compris que cette situation ne pouvait durer et que le moment du dénouement était arrivé, non seulement pour Anaïs qu'il condamnait à une attente vaine, faite pour la compromettre ou la ridiculiser, mais surtout, — il en jugeait du moins ainsi — pour lui-même.

Ce point d'interrogation, mis aux yeux de tous, par le brin de cour qu'il faisait à M^{lle} Thirvenet, sur ses projets matrimoniaux, pouvait, dans un temps très prochain, le gêner considérablement. Qu'il entretint ses illusions jusqu'au jour où il serait héritier de la comtesse de Cramans pour, à cet instant précis, les détruire, ce serait assumer un rôle odieux qu'il ne lui plaisait pas de jouer. Il aurait pu nuire, non seulement à sa réputation, mais à son avenir ; car, lorsqu'il serait assez riche pour choisir, il se marierait, avec une héritière aussi, s'il le pouvait, et il ne voulait pas qu'un reproche d'indélicatesse ni de calcul intéressé vint mettre obstacle à ses vues.

Il était donc prudent de " liquider " Anaïs et, puisqu'on lui en fournissait l'occasion, — il le pensait ainsi — il en profiterait, et ferait comprendre nettement à la jeune fille ou à ses parents qu'ils n'avaient aucunement à compter sur lui.

Cette résolution froidement prise, il sentit pourtant un petit sentiment de regret lui passer sur le cœur. La déclaration qu'il allait sans doute être mis en demeure de faire, au moins par son attitude, devait lui fermer probablement la porte des Thirvenet, et, assurément, détacher de lui cette jolie petite Anaïs, si fraîche, si gracieuse, si tendre, dont l'ingénu amour caressait sa vanité et reposait sa pensée. Elle pleurerait un peu de sa défection, puis se consolerait, se marierait... Cette perspective était particulièrement désagréable à Alexis : éternelle histoire du chien du jardinier!...

Il lui paraissait que cette enfant était à lui, son bien, sa chose, et quoique refusant le don d'elle-même, il lui déplaisait de la passer à un autre.

Puis, malgré son optimisme, il avait, comme tout le monde, ses heures de découragement, et dans ses moments-là il se disait que, tous ses plans échouant, un jour viendrait où il serait bien aise de retomber sur les cent mille francs et les beaux yeux de M^{lle} Thirvenet.

Mais il repoussa cette hypothèse, comme il avait repoussé la sensation précédente et son importune tristesse. Jamais il ne

se contenterait de cette végétation qui, avec ses besoins, eût été une demi-misère. Pauvre, il ne pouvait épouser Anaïs; riche, il chercherait mieux qu'elle. Il n'avait donc pas à hésiter, la jeune fille pouvait devenir un *impedimentum* dans sa vie, il devait la sacrifier à ses projets. Dans le chemin qui mène au but, il est souvent des obstacles que, pour parvenir, il faut forcément écraser!...



Elle lui tendit sa petite main dégantée.

Il affermissait cette certitude dans sa pensée en terminant sa toilette et en descendant chez les Thirvenet.

Déjà, l'exigu salon aux meubles d'acajou plaqué et de velours rouge, était plein comme un œuf. Dix invités y avaient été introduits. On avait même dû, pour leur faire place, exiler tous les gentils bibelots, petites tables drapées, écrans laqués,

potiches garnies de plantes vertes, qu'Anaïs avais disposées dans l'appartement et qui, d'ordinaire, en sauvaient la banalité.

A droite de la cheminée, dans un " voltaire ", Mme Thirvenet trônait, rayonnante, rouge comme braisé, la sueur perlant en minces gouttelettes sur son front, sanglée dans une robe de satin noire, qui étincelait de jais. Alexis la salua, puis trois dames qu'il connaissait et alla ensuite dans le coin où, juchée sur un tabouret de piano, près d'une jeune fille de ses amies, Anaïs, vêtue d'une robe blanche, qui découvrait un peu son cou potelé, bavardait gaîment. Elle eut pour Alexis son doux regard aimant, et lui tendit sa petite main dégantée. Il eut envie de la baiser, car la pensée qu'il allait perdre cette gentille amie la lui rendait chère pour un instant, mais il se retint et se dirigea vers M. Thirvenet qui, très solennel, causait avec un de ses collègues et deux autres personnages, dont l'un décoré, qu'Alexis connaissait. Un jeune homme, fils d'une des dames présentes, fit alors une rapide irruption, et comme on était au complet, on se dirigea vers la salle à manger.

On eut assez de peine à se caser autour de la table ovale, qui occupait presque toute la pièce. Le couvert y était joliment mis; quelques fleurs coupées, arrangées dans de la mousse teinte, et encadrées de bouquets de violettes de deux sous, faisaient le surtout. Une fine toile, brodée de soies multicolores, courait d'un bout de la table à l'autre, il y avait de petites serviettes pareilles dans chaque assiette à dessert, sous les bonbons et les petits fours. Les dames admirèrent cet ouvrage d'Anaïs, minutieusement et longuement exécuté. Les messieurs louèrent l'agencement des fleurs, qu'elle avait disposées. Dans un bout de table, à côté d'Alexis, elle rougissait à ces éloges et baissait le nez dans son assiette.

Le service commença, qui fit un peu de diversion et la mit à l'aise. Il était fait par un domestique très correct, loué pour la circonstance. Après le potage, qui calma un peu la violence des appétits, la conversation, qu'il avait suspendue, reprit sur un autre sujet. On parlait du dernier bal de l'Hôtel-de-Ville,

auquel aucune de ces dames n'avait assisté: "c'était tellement mêlé!" Cette opinion, qu'avança la voisine de droite d'Alexis, le fit un peu sourire, car il savait que cette jeune femme, étourdie comme un hanneton, parée comme une châsse, était la fille d'une bouchère. Sur ces entrefaites, le poisson survint; il était très beau et on ne lui marchanda pas les suffrages; puis on passa les vins: Sauterne et Montrachet, dont les noms, écrits sur de larges étiquettes, faisaient deviner l'origine de ces grands crus, achetés la veille à l'épicerie. Ah! les vieilles bouteilles poussiéreuses des caves seigneuriales! Alexis, y pensant, eut un petit soupir. Il fut distrait par l'expression d'inquiétude, qu'à ce moment il vit sur les traits de la maîtresse de maison. La "bouchère", qui faisait "du chic," avait, après le poisson, rendu son couteau et sa fourchette, son mari l'imita; si leur exemple était suivi, quelle déroute! Mme Thirvenet était bien montée d'argenterie, mais pas assez pour changer à chaque plat, et la pauvre petite servante, déjà occupée à aider la cuisinière d'occasion, n'aurait pas le temps de "relaver". Alexis devina tout cela et eut un sourire de pitié à l'aveu muet et involontaire de cette médiocrité. Mais tout s'arrangea; on trouva deux couverts pour le ménage Boissart, et Mme Thirvenet se rasséra. A l'entremets, tout s'étant passé sans encombre, elle triomphait.

La causerie était de plus en plus animée, Mme Boissart, la petite bouchère, mise en train par trois ou quatre verres d'un Saumur qu'on n'épargnait pas, s'émancipait.

— Eh bien, monsieur d'Erizel, dit-elle un peu haut, et Mlle Chasselair, vous ne nous en parlez pas?

C'était une très jolie personne, dont Alexis, pensant à son cousin, s'était occupé ces temps derniers.

— Pourquoi vous en parlerais-je? demanda-t-il.

On avait fait un peu silence.

— Mais pour m'en dire du bien.

— Ce ne pourrait être que cela, je n'en pense point de mal.

— C'est ce qu'on prétend.

— On a raison.

— Ah! vous l'avouez, très bien! c'est fort beau d'être ainsi sincère avec ses amis. Mesdames, M. d'Érizel me confie sa passion pour Mlle Chasselair.

— Oh! une passion, Madame, vous allez loin, protesta Alexis, en regardant Anaïs, qui avait un peu pâli... beaucoup trop loin!

— Ne vous reprenez pas, vous l'avez dit. A quand la noce?

— Il n'est pas question de noce.

— Tout le monde le dit.

— Tout le monde se trompe.

A cette dénégation formelle, Alexis vit les roses revenir aux joues d'Anaïs, ce qui ne lui déplut pas, mais il vit aussi Mme Thirvenet échanger avec son mari un regard de triomphe, qui le mit hors de lui.

— Vraiment? reprenait Mme Boissart. Pour le dire avec cette assurance, ce serait donc que vous avez d'autres projets?

— Ah! permettez, Madame, ce'a, je ne l'ai pas dit du tout.

— C'est vrai. L'heure n'a sans doute pas encore sonné de cette confiance; mais, pour en revenir à Mlle Chasselair, elle ne vous plaît donc pas? Elle est jolie, cependant.

— Très jolie.

— Cela ne vous suffit pas?

— Assurément non.

— Que vous faut-il donc de plus: de la vertu et du charme, des talents et de la modestie, de la beauté, de la douceur, une éducation soignée?...

Tout cela s'appliquait directement à Anaïs qui, le comprenant, devenait toute rouge, tandis que ses parents jubilaient.

Alexis saisissait parfaitement la mise en demeure que, de connivence peut-être avec les Thirvenet, Mme Boissard lui imposait, et il ne put se retenir de répondre:

— Il me faut tout cela et encore quelque chose avec.

— Quoi donc?

— Une grande fortune.

Ce mot jeta un froid. Alexis, qui s'en rendit compte, et pour lequel cette impression confirma la notion qu'il avait de la situation, continua :

— Oui, une grande fortune ou je n'épouse pas. Je n'admets pas qu'un homme aille, de gaieté de cœur, exposer une femme à la demi-misère. Avec des revenus modestes il peut, garçon, se suffire ; que la personne qu'il choisit lui en apporte à peu près autant, les voilà à deux, pauvres. L'installation, le ménage, — la vie est si chère ! — puis les enfants qui viennent, les charges de toute sorte . . . Les revenus n'augmentant pas, il faut se suffire, pourtant . . . alors on se restreint, on se prive, on se refuse toute jouissance, presque le nécessaire, et l'on traîne, jusqu'à la tombe, le boulet d'une vie mesquine, sans joies, sans liberté, à laquelle, je le répète, je ne comprends pas qu'on ait le triste courage de condamner une femme.

Alexis se tut, dans un silence désapprouvateur et surpris.

— Mais, mon cher ami, essaya de riposter M. Thirvenet, votre théorie, c'est, pour les bourses modestes, la négation du mariage, la suppression de la famille.

— Non pas, je suis pauvre, j'épouse une femme riche ; je suis riche, une pauvre. La jeune millionnaire prendra un de ces demi-nécessiteux dont le monde regorge ; et un jeune homme bien renté, une compagne déshéritée sous le rapport pécuniaire. Ce sera ainsi l'égalité des fortunes, préconisée par certains politiciens, et le socialisme, entendu de cette façon, n'a rien, il me semble, pour effrayer la société.

Ces derniers mots, qui voulaient être plaisants, ne trouvèrent aucun écho dans la stupeur générale.

Seule Mme Boissart eut le courage d'ajouter :

— Allons ! vous voulez vous faire plus noir que vous n'êtes diable et je suis sûre que si vous rencontriez, de par le monde, quelque gracieuse jeune fille, qui ait une dot modeste et quelque sympathie pour vous . . .

— Je la fuirais, interrompit vivement Alexis, je la fuirais comme la peste, car, justement si elle avait quelque sentiment

pour moi, et m'en inspirait un du même genre, je me reprocherais plus encore d'abuser de son inexpérience pour la river à cette chaîne de malheur d'un ménage pauvre.

— Mais il y a pauvre et pauvre, qu'entendez-vous par ce mot? fit Mme Boissart qui voulait évidemment le forcer à préciser; à quel chiffre votre ambition taxe-t-elle la dot de votre fiancée?

Alexis sentit qu'il allait être brutal et cruel, et rassemblant toute son énergie mauvaise:

— Vingt mille francs de rente, pas un sou de moins.

Disant ces mots, il considérait Mme Thirvenet, il la vit jeter à sa fille un regard éperdu, puis ses yeux, se reportant sur son mari, lui dirent ses craintes. Alexis les comprit en regardant à son tour Anaïs, pâle comme un linge, les yeux pleins de larmes, qu'elle retenait mal.

— Elle va s'évanouir, pensa-t-il.

Tous les regards étaient fixés sur la jeune fille, dont la position devenait intolérable.

— A propos d'argent, fit M. Thirvenet pour rompre les chiens, avez-vous entendu parler de cette nouvelle banque récemment fondée rue Taitbout?

Son collègue lui répondit, mais la causerie garda, du précédent incident, une contrainte mortelle. Mme Thirvenet le voyant, ne trouva qu'un remède pour sauver la situation, elle se leva de table. Deux assiettes de petits fours n'avaient pas encore été passées, ni le vin sucré, qu'importe? Nécessité fait loi.

Alexis offrit à Anaïs un bras sur lequel la pauvre enfant défaillante dut bien s'appuyer pour ne pas tomber, et la conduisit au salon dont l'atmosphère, un peu plus fraîche, la ranima.

A partir de ce moment, la réception, si bien commencée, devint une véritable déroute. La jeune fille, aidée de son amie, eut toutes les peines du monde à offrir le café, et sa mère dut lui prendre la cafetière d'argent, car ses mains tremblantes eussent inondé du noir breuvage tous les invités. M. Thirvenet emmena les hommes au fumoir, tandis que les domestiques,

bien stylés, desservaient à la hâte la table de la salle à manger, dont on put ainsi rouvrir les portes avant le retour de ces messieurs, pour leur permettre de trouver à s'asseoir. M. Thirvenet déplia alors une table à jeu, Mme Thirvenet ouvrit le piano; un malaise régnait, qui gâta la soirée. Les hommes cartonnèrent bien un peu, l'amie d'Anaïs écorcha un grand morceau de piano, Mme Boissart fredonna une romance de café-concert; Anaïs, priée de chanter, et s'en sentant incapable, prétextait un mal de gorge, et l'on se sépara de bonne heure, sans attendre le verre de punch qu'on devait passer après le "tour de valse", qu'avait comploté Mme Thirvenet "pour amuser la jeunesse".

Alexis, le branle du départ étant donné, s'éclipsa un des premiers, remonta à son troisième étage, alluma sa lampe, tisonna son poêle demi-éteint, et frileux, s'en approchant, roula une cigarette, en se remémorant les événements de la soirée, sans scrupule ni regret, à peine un peu de contrariété.

— Pauvre petite! murmura-t-il, pensant à Anaïs, quel mal je lui ai fait et, comme, vraiment, elle m'aimait! Il m'en a coûté un peu de couper brutalement les ailes de son rêve, mais c'était de mon devoir d'agir ainsi, de la détromper. Elle va me pleurer quelques semaines, pour la consoler on la mariera... faisons une croix sur son nom. Elle m'aimait, mais d'autres ne peuvent-elles aussi s'attacher à moi, et puis est-ce là le but de ma vie, l'objectif de mes espérances? l'amour! l'amour! Non, aussi ne regrettons rien; quelque découragement, quelque attendrissement, quelque faiblesse eussent pu, un jour ou l'autre, me jeter dans les bras de cette enfant, bénie soit la circonstance qui m'a affranchi de ce péril, et maintenant en avant!

Oui, en avant, mais, comme Don Quichotte, contre les moulins, car Alexis n'était en face d'aucun événement qu'il pût amener, précipiter, conduire à sa guise. Pour le moment, il était condamné à l'expectative, et la formule mentale de ses plans, la recherche d'une femme qui pût plaire à son cousin, étaient la seule activité qui lui fût permise. Il y ajoutait la culture de son amitié, de son intimité, même, avec le comte de

Cramans; mais, pour cela aussi, il était réduit à une demi-impuissance. Dans l'impossibilité de retourner de si tôt à Mirebois, il ne pouvait que lui écrire, et pas trop souvent, encore!

Il le fit le lendemain de l'incident Thirvenet, comme pressé d'affirmer par un acte la poursuite du projet auquel il avait, en partie, sacrifié Anaïs. Puis il attendit la réponse. Deux semaines passèrent sans la lui apporter, deux semaines pendant lesquelles l'impatience le dévora. Que pouvait vouloir dire ce silence? Que cachait-il? Quelle résolution du comte contraire, peut-être, à ses désirs? Quel éloignement pour lui, funeste à ses projets? L'aurait-il blessé sans le savoir, lui aurait-il déplu? Depuis son séjour à Mirebois, il n'avait pas reçu une ligne de lui. Au bout de quinze jours, Alexis écrivit de nouveau. Pas plus que la première fois, il ne reçut de réponse. Les suppositions les plus extraordinaires, alors, bouleversèrent son esprit, conquis par un énervement qui lui ôtait ses facultés de compréhension et de sage raison. Il songea à écrire aux voisins de M. de Cramans, au notaire, à partir pour Mirebois; la peur de tout gâter le retint. S'il s'était, par hasard, aliéné son cousin, s'imposer, malgré lui, eût encore aggravé son cas.

Il rongea donc son frein et continua d'attendre.

Ce ne fut pas en vain.

Quinze jours après Pâques, il reçut cette réponse du comte de Cramans:

“ Rentrant à Mirebois, mon cher Alexis, j'y trouve vos lettres. Ceci vous expliquera pourquoi je ne vous en ai pas encore remercié.

“ Je viens de faire avec la seule compagnie de mes souvenirs, un beau et déchirant voyage. C'était, vous vous le rappelez peut-être, le 25 mars, l'anniversaire de mon mariage. J'ai voulu recommencer le voyage, qu'il y a cinq ans, à la même date, nous avions fait, à deux, alors! J'ai pris les mêmes trains, j'ai parcouru les mêmes pays, je me suis arrêté aux mêmes endroits, j'y suis descendu dans les mêmes hôtels, où j'ai eu les mêmes chambres. J'ai visité les mêmes villes, fait les mêmes

excursions, et, à la même date, je suis rentré à Mirebois. Nulle part, je n'ai trouvé aucun changement, partout je me suis reconnu, hors dans mon pauvre cœur. Ce pèlerinage d'amour m'a été aussi doux que douloureux, mais je suis bien aise de l'avoir fait. Il est des instants, dans la vie, qu'on voudrait immobiliser dans une immuable éternité. J'ai voulu, par la pensée, en faire revivre au moins le mirage.

“ Mais je suis à présent plus seul et plus triste que jamais. Quant à ma santé, merci, mais point n'est besoin d'en parler. Pour avoir résisté à un choc comme celui que vous savez, c'est qu'elle est invulnérable.

“ Adieu, je n'ose vous dire au revoir. Pourtant, il y a à Mirebois des fleurs et des chants de printemps, qui en rendaient, autrefois, le séjour agréable à cette époque de l'année... Mais un tel deuil assombrit maintenant, et pour toujours, ma demeure, que je n'ose plus, de peur d'égoïsme, y appeler, même un ami comme vous.”

— Diable d'homme! fit Alexis mécontent, en terminant la lecture de cette lettre, et diable de projet d'aller refaire en veuf son voyage de noces! Tout ceci n'est pas bon signe pour moi, et plus le temps marche, plus la situation, au lieu de s'améliorer, me semble s'aggraver.

VI

Malgré ses inquiétudes sur le sort de ses ténébreuses machinations, M. d'Erizel n'en abandonnait point la trame, et profitant de ce que, dans les derniers mots de la lettre de M. de Cramans, on pouvait à la rigueur, prendre pour une invitation, il écrivit à son cousin :

“ Je vais avoir quelques jours de liberté, me permettez-vous d'aller les passer avec vous? Ce ne sont ni les fleurs ni les chants de printemps qui m'attirent à Mirebois, mais un souvenir cher à jamais et le désir de mettre dans la vôtre une main compatissante et amie.”

A cela, le comte Césaire ne pouvait répondre qu'un mot : " Venez ". Il le fit, volontiers même ! Sa nature simple, droite, affectueuse, était aussi éloignée de soupçonner l'arrière-pensée d'Alexis que disposée à croire à ses bons sentiments de souvenir reconnaissant envers sa cousine, et de sympathie pour lui. Eût-il même été mis en défiance par les naturelles tendances de son caractère, qu'il ne lui eût pas été possible de percer à jour les machiavéliques projets d'Alexis. D'abord, il ignorait ses pertes de jeu, et le croyait dans une très suffisante aisance ; puis, les questions d'argent avaient toujours été si secondaires dans sa pensée, qu'il ne leur attribuait pas facilement une place prédominante dans celle des autres. Et par-dessus tout, comme, au moins à l'heure présente, l'idée d'un remariage ne lui était pas venue, il se considérait comme le légitime légataire de sa femme et songeait plus à assurer, pour après lui, la réalisation des dernières volontés de sa chère morte, qu'à la remplacer.

Et comme Alexis était intelligent, souple ainsi que tous les ambitieux, qu'il savait à merveille jouer son rôle de consolateur, entrer dans les vues, les préférences de son cousin, respecter toutes les susceptibilités de sa peine, sa présence lui était agréable. Le souvenir de la comtesse, qui aimait Alexis, et celui des liens du sang qui les unissaient, la lui rendaient même chère.

Pourtant, par cette sauvagerie des grandes douleurs, il eût répugné à appeler près de lui le jeune homme et se fût reproché de chercher, même avec lui, quelque distraction. Mais celle que, sans qu'il ait eu à provoquer, Alexis lui apportait, lui était douce.

Il le reçut, donc, avec beaucoup d'amitié et plus de confiante expansion que la première fois.

M. d'Erizel, disposant de plus de temps et voulant fuir le retour de la lugubre impression de sa précédente arrivée, en pleine nuit noire, prit un des trains du matin. Lorsqu'il débarqua à Mirebois, c'était l'après-midi d'une délicieuse journée de mai. Un soleil de renouveau réchauffait la vieille terre et

arrachait de ses flancs rajeunis la frondaison verte des feuillées, la floraison multicolore des parterres et des pelouses, et suggérait aux oiseaux, dans les buissons, l'hymne triomphal du printemps. L'antique demeure, seule, dans cette fête de la nature, restait en deuil, par la plupart de ses fenêtres closes et le silence, l'absence de mouvement, d'allées et venues, qui lui donnait un aspect inhabité.

Alexis, venant du grand soleil, eut un frisson dans le vestibule morne, à demi obscur, glacé; mais bientôt il se rasséra. La gaieté de la vie et des recommencements avait bien arraché ce parc, ce bois, ces jardins, à la tristesse sépulcrale de l'hiver, elle viendrait aussi, à son heure, forcer la porte du château, et y accomplir le même bienfaisant miracle.

Le comte se tenait toujours dans le petit salon, cher à la fidélité de ses souvenirs. Le fauteuil de soierie ancienne était toujours religieusement vide, et, près de lui, se trouvait aussi la corbeille à tapisserie, dont les laines et les soies prenaient seulement une nuance un peu fanée, mal protégés par le gros ouvrage de tricot que, sournoisement, les mites attaquaient. Le livre était toujours tenu demi-ouvert par le coupe-papier d'ivoire, mais la page en avait un peu jauni. Sauf cette inévitable action du temps, sur laquelle, dans l'ordre des choses morales, Alexis fondait tant d'espoir, rien en apparence n'était changé dans le petit salon.

Pourtant, une odeur, un parfum de fleurs fit retourner Alexis, et dans le panneau opposé à la cheminée; il vit, — et ne put retenir une exclamation, — un admirable portrait en pied, de grandeur naturelle, de la comtesse de Cramans. C'était bien elle, tout à fait elle, entièrement elle, avec son merveilleux teint de blonde, ses lumineux yeux clairs, absolument parlants et vivants, la correction régulière de ses beaux traits et le demi-sourire, si doux et si fin à la fois, de ses lèvres un peu charnues, très rouges, qui faisaient une tache de sang vermeil au milieu de la tonalité tendre du visage.

La comtesse, vêtue d'une robe de satin blanc décolletée qui,

presque unie, moulait sa taille de déesse, trois étoiles de diamants dans les boucles de ses cheveux, était assise dans un fauteuil, artistement drapé de velours incarnat très foncé et, sur le fond du tableau, sombre aussi, l'image de cette jolie femme



Quel chef-d'œuvre ! s'écria Alexis.

habillée de blanc s'enlevait avec un telle vigueur, que ce détachement donnait l'illusion de la réalité, et qu'elle semblait hors de son cadre, près de vous.

— Quel chef-d'œuvre! s'écria Alexis, qui vous a fait cela?

— Flameng.

— Ah! il n'y a que lui pour réussir ainsi! Mais comment a-t-il pu?

— J'avais de nombreux portraits d'Elisabeth, des photographies, dont une parfaite, qui l'a inspiré; puis il la connaissait, il l'avait vue assez souvent, et avait même été frappé, il me l'a dit depuis, du dessin de ses traits et de la nuance transparente, extraordinaire, de ses yeux bleus.

— Il a fait là une merveille de plus, et quelle douceur pour vous, Césaire, quelle consolation que ce magnifique portrait, qui reproduit si fidèlement la beauté de votre chère femme!

— Assurément, mais fit le comte se touchant le front, j'ai son image là, bien mieux gravée encore, je n'ai qu'à fermer les yeux pour la revoir... Pourtant, ajouta-t-il, dominant sa passagère émotion, ce portrait me tient compagnie, j'y mets tous les jours des fleurs fraîches, dit-il, montrant à Alexis les bouquets dont la senteur, dès l'abord, l'avait frappé, de celles qu'elle préférait, et il me semble ainsi faire encore quelque chose pour elle.

— Et vous avez ce portrait depuis quand?

— Depuis mon retour. J'avais donné des ordres pour le retrouver placé ici, en revenant du voyage que vous savez.

— Oh! ce voyage, dit Alexis, quelle torture vous vous êtes imposée là, Césaire, et quelle imprudence! Dans des émotions aussi poignantes, c'était jouer votre raison ou votre vie!

— Non pas. Lorsqu'on a su, voyez-vous, cher ami, regarder en face le bonheur, il faut aussi, lorsqu'on l'a perdu, avoir la force de le regarder derrière soi, dans le passé; c'est le seul moyen d'en jouir encore.

Mary Floran.

(A suivre)

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Heap on more wood the wind is chill,
But let it whistle as it will,
We'll keep our Christmas merry still.
WALTER SCOTT.

Les derniers événements qui se sont déroulés dans notre monde franco-américain, ou chez les groupes qui les intéressent, nous justifient de revenir encore une fois sur un sujet qui, à nos yeux, ne peut cesser d'être nouveau tant qu'on n'aura pas fait droit aux demandes qui lui fournissent son thème et ses multiples variantes. Il peut sembler étrange à vos lecteurs du Canada que nous attachions une aussi grande importance à la situation religieuse de nos compatriotes des Etats-Unis. Mais un moment de réflexion, une revue superficielle des armes employées contre eux pour en exiger ce que la constitution du pays elle-même ne demande pas, un coup d'œil rapide sur les scènes dont nous sommes chaque jour les témoins, auront vite fait de les convaincre que nous avons cent fois raison de suivre dans leurs détails les plus minutieux les préripéties d'une lutte dont nous n'avons pas vu les commencements et dont nous ne verrons peut-être pas la fin.

Pour ceux qui vivent sous l'admirable tolérance catholique de la province de Québec, nous l'avouons, ces détails peuvent paraître oiseux, mais quand on nous aura entendu jusqu'au bout, quand on aura vu dans une plus vive lumière la cause de toutes nos craintes, le but vers lequel tendent tous nos efforts, il ne sera plus possible de mettre notre sincérité en doute ou de méconnaître le bien fondé de nos réclamations. D'ailleurs, les précieux encouragements que nous avons reçus à ce sujet de personnages distingués autant qu'autorisés du pays natal nous engagent fortement à continuer sur la route que nous avons suivie jusqu'ici. Nous combattons pour une race qui est la nôtre. Dieu merci, et notre tactique nous est imposée par ceux-là mêmes qui nous persécutent.

Cependant nous devons admettre, avec une joie que nous aurions tort de dissimuler, que les faits nous donnent depuis plusieurs mois impitoyablement raison contre certains groupes assimilateurs, plus zélés que prudents, qui sont allés tout récemment à Cincinnati couronner par un fiasco fort approprié aux circonstances une œuvre commencée dans l'ombre et qui n'a pas pu résister à l'épreuve de la

lumière. Le projet de la "Fédération Américaine des Sociétés Catholiques" des États-Unis est aujourd'hui ce qu'il y a de plus raté. Son promoteur reconnu, Mgr McFaul, pressé de toutes parts, à la conversion de Cincinnati, par les éléments hétérogènes qu'il avait réunis, n'a pas pu faire mieux que convertir son œuvre en une chose purement laïque dont il sera le directeur spirituel. Et sa fédération n'est plus, en somme, qu'une alliance conclue entre les Forestiers Catholiques et la fédération des sociétés allemandes et italiennes de l'État de l'Ohio. Dans ces conditions, le danger n'est plus menaçant, il est même assez éloigné pour que nous cessions d'y songer pour le moment. Cependant, qu'il nous soit permis d'exprimer ici l'espoir que ce projet de Mgr McFaul ne contribue pas à ameuter contre tous les catholiques du pays la haine toujours vivace des sectaires qui leur ont déjà fait tant de mal. C'est le moins que nous puissions attendre de ce mouvement, encore plus politique que religieux, qui ne produira certainement pas autre chose, s'il n'est pas tout à fait stérile. En attendant, nous pouvons bien rire un peu de la veste remportée par les fédéralistes du New-Jersey, ces gens de bien qui voulaient réformer l'église américaine et lui infuser un sang nouveau, puis doter le pays d'un parti du Centre au congrès de Washington. Car c'est là, et pas ailleurs, que tendait tout le mouvement.

Balmès disait : " Rien de plus inconséquent que les grands esprits lorsqu'ils se trouvent dans une position fausse." C'est un mot que Mgr McFaul, le juge Fitzgerald de New-York, M. O'Rourke, etc., peuvent s'appliquer en s'efforçant d'y trouver une consolation. Le résultat qu'ils ont obtenu est bien près de leur refuser jusqu'à ce privilège, tout humble qu'il est. Après tout, ce n'est pas mauvais que tous les projets d'inspiration mesquine soient d'avance frappés de stérilité. La foi religieuse inspire des idéaux plus élevés et elle ne souffre pas qu'on la mêle à des intrigues qu'elle refuserait d'ennoblir même si elle le pouvait. Et qu'on veuille saxonniser tous les catholiques ou qu'on veuille les faire servir à un job politique, le tout vient d'une idée étroite que le bon sens répudie et que la vérité sainte couvre de son anathème. Pourtant, Dieu sait si aux États-Unis on semble ne pas songer à cela!

Mais, passons plutôt sans transition à l'appréciation des événements qui doivent servir de thème principal à notre article. Trois congrès catholiques ont eu lieu aux États-Unis depuis six mois; les deux premiers, celui des Polonais à Buffalo et celui des Franco-Amé-

ricains à Springfield, avaient pour but de sauvegarder les intérêts de la foi en consacrant le principe du clergé national. L'autre, celui de Cincinnati, comme les lecteurs de la *Revue* le savent déjà, tendait surtout à combattre les deux autres en préconisant des unions rendues impossibles par les circonstances. A chacun de ces congrès on a adopté des résolutions qui résument leur œuvre et nous permettent de la mieux juger. Quelle est cette œuvre? Celle du congrès de Springfield est assez connue; celle du congrès polonais de Buffalo lui est identique. Voici, en effet, les résolutions qui en font foi, et qui nous sont fournies par l' "Opinion Publique," le Worcester, Mass :

" Nous, Polonais catholiques, conjointement avec notre révérend clergé assemblés comme délégués au 2e Congrès des Polonais catholiques à Buffalo, N.-Y., le vingt-quatrième jour de septembre 1901, nous aloptons à l'unanimité les résolutions suivantes :

" I.—Comme des fils fidèles de notre noble patrie, la Pologne, qui, depuis de nombreux siècles, est restée ferme dans la léfense de l'Eglise catholique et qui a si vaillamment défendu la civilisation chrétienne qu'elle s'est acquis le titre glorieux de " rempart le la Chrétienté ", nous nous proposons et nous prenons la résolution de toujours rester constants et fidèles à la sainte Eglise catholique romaine, à ses évêques et à son chef visible, l'auguste pontife romain, le vicaire du Christ sur la terre. Nous nous efforcerons toujours de rester dignes de l'éloge: " Polonia semper fidelis " (la Pologne toujours fidèle) que nous a décerné le Pape Pie IX d'heureuse mémoire. Et afin de pouvoir travailler plus efficacement pour notre sainte religion et d'y affermir nos enfants plus sûrement, nous demandons et nous continuerons à demander des pasteurs qui non seulement parlent notre langue, mais qui soient aussi capables d'apprécier et de partager notre amour pour notre glorieux passé national chrétien et nos aspirations pour l'avenir. Par conséquent, nous nous proposons de conserver avec on ne peut plus d'ardeur et d'opiniâtreté notre langue maternelle et notre culture nationale dans nos familles, nos sociétés, nos églises et nos écoles, et nous regarderons comme notre ennemi national celui qui oserait porter la main sur ce trésor.

" II — Nous souvenant des convictions de notre Pape glorieusement régnant, Léon XIII, que l'école est le champ de la civilisation chrétienne, nous nous faisons un orgueil de soutenir nos nombreuses écoles paroissiales, et nous nous proposons de n'épargner aucun sa-

crifice pour leur faire atteindre le plus haut degré de perfection et d'efficacité. Nous les conservons avec d'autant plus de zèle que nous sommes convaincus que l'avenir de l'Eglise en ce pays dépend d'elles et qu'elles sont les pépinières de nos espérances et de nos aspirations nationales.

“ III — Convaincus que notre jeunesse a encore besoin de soins et de direction après qu'elle a quitté l'école, nous demandons à tous les hommes de bonne volonté et surtout à nos chefs constitués, les révérends messieurs du clergé, et à toutes les organisations catholiques et patriotiques, de même qu'à la presse chrétienne, de faire les plus grands efforts pour unir la jeunesse dans autant de sociétés que possible, comme, par exemple, les cercles littéraires, les sociétés de jeux athlétiques, les sociétés de chant, etc.

IV — Convaincus de plus, qu'une nation est d'autant plus influente qu'elle compte plus d'hommes instruits et cultivés, nous conseillons aux parents de s'efforcer de donner à leurs fils une instruction aussi élevée qu'il est en leur pouvoir de le faire, toujours en protégeant leur caractère polonais.

“ V — Convaincus par nos observations de tous les jours, que les sociétés polonaises catholiques sont un moyen efficace de préserver les nôtres de l'influence pernicieuse d'organisations d'un caractère douteux, hostiles à nos sentiments nationaux, ou entièrement condamnées par l'Eglise, nous demandons à tous les hommes sérieux qui ont conscience du besoin de se conserver, d'entrer dans les rangs de nos organisations polonaises et entièrement catholiques et surtout d'amener la jeunesse à en faire autant. Là est notre salut national.

“ VI — Nous considérons qu'il est du devoir de tout vrai Polonais d'encourager la littérature catholique et, par conséquent, nous demandons à tous ceux qui ont à cœur le bien-être de notre nation de n'épargner aucun effort, pour, d'une part, ne soutenir que la presse entièrement catholique, et, d'autre part, combattre et faire disparaître tous les journaux déléteurs. ”

Est-ce que nous ne venons pas de relire les résolutions du congrès de Springfield? Voyons, maintenant, la profession de foi du congrès de Cincinnati :

La “ Fédération Américaine des Sociétés Catholiques, ” assemblée en convention nationale (?) à Cincinnati, O., les 10, 11, et 12 décembre 1901, désire exprimer ses sentiments et faire les déclarations suivantes :

“ Que cette organisation a pour but d'étendre les relations frater-

nelles entre les diverses sociétés catholiques des États-Unis, dans l'espoir que, grâce à la plus grande somme d'expérience et de savoir obtenue par ce contrat mutuel, toutes et chacun d'elles puissent augmenter le nombre de leurs membres, améliorer leur organisation et leurs méthodes, et devenir des instruments plus efficaces dans la diffusion de la foi catholique pratique (?) et des vertus civiques qu'elle comporte, afin d'accomplir ainsi, plus que jamais, un meilleur travail pour Dieu, la patrie et la vérité.

“ Que nous protestons de notre amour et de notre loyauté envers notre Sainte Mère l'Église, et le représentant de son divin Fondateur, le Pape; que nous promettons aux deux notre concours infatigable pour l'exécution de leur bienfaisante mission. Nous reconnaissons dans le Souverain Pontife, le Pape Léon XIII, celui qui, éclairé par la grâce divine, a dans ses diverses encycliques donné au monde des enseignements qui, s'ils sont acceptés et observés fidèlement, assureront à l'humanité un plus haut degré de bonheur et de contentement. En conséquence, nous recommandons sincèrement, à ceux qui ont la foi et à ceux qui ne sont pas dans la communion de notre Église, d'étudier les explications si claires de l'enseignement chrétien contenues dans les lettres du Saint-Père, et nous les engageons tous à suivre les avis qui nous y sont donnés avec tant de force et d'amour.

“ Que nous promettons aussi à notre patrie cet amour et ce patriotisme qui sont le propre de tout bon citoyen. A notre titre de catholiques fidèles, respectueux de l'autorité établie, nous désirons exprimer d'une manière spéciale combien nous condamnons l'acte infâme qui a amené une fin précocée et inattendue à la vie du chef de la nation, le président William McKinley. A cette occasion nous souhaitons sincèrement succès, bonheur et prospérité à son successeur, le président Roosevelt, et à son administration.

“ Que nous nous engageons à encourager ceux qui travaillent dans l'intérêt d'une presse catholique saine, de la littérature et de l'éducation et que nous prions tous nos membres de les patronner et de les protéger.”

Et voilà ce qu'a pu produire cette fédération! On dirait vraiment une réunion de néophytes abjurant au caprice de leur pensée le culte professé par quelqu'une des sectes protestantes!

Certes, que nous sommes loin de l'œuvre féconde élaborée par des ouvriers étrangers les uns aux autres, mais animés des mêmes intentions à Buffalo et à Springfield! Là tout se fait au grand jour.

Après chaque séance, le résultat des travaux, les discours, sont livrés au public par la grande voix des journaux, qui vont porter aux quatre coins du pays, la bonne nouvelle attendue avec impatience par tous. A Cincinnati, ce n'est plus cela; c'est un effort suprême fait par les assimilateurs pour englober d'un seul coup toutes ces sociétés nationales qui ont poussé un peu partout, en dépit des étranges déclarations du concile de Baltimore, en dépit des persécutions particulières subies à l'ombre même des églises paroissiales, en dépit de toutes les intrigues mises en œuvre par les sociétés mixtes de toute dénomination. Mais après trente années de luttes acerbées, les Franco-Américains se retrouvent debout sur le même champ de bataille, toujours prêts à donner l'assaut, toujours fermes dans leur devoir. Ah! si les "saxonisés" ne devenaient pas saxonisateurs," quelle immense paix règnerait tout à coup sur notre chère église des États-Unis, quelle joie viendrait cimenter les liens bénis qui réunissent les frères d'un même culte! Mais non, avec un aveuglement inexplicable, on rabaisse la religion à une misérable question de race, comme si les idéaux d'un peuple pouvaient être détruits comme on détruit une idole! Pourtant l'expérience des siècles est là pour prouver tout ce qu'il y a de sacré dans cet amour que l'homme professe pour ce qui est lui-même, parce que cet amour a sa source dans un autre amour plus grand et plus beau, celui de sa mère. Et, disons-le, ce n'est pas dans les cœurs vides de ces sentiments-là que la foi va se loger. Les journaux nous apportent chaque jour de cruelles preuves à l'appui de cette vérité.

Le congrès de Cincinnati a manqué pendant que le congrès de Springfield voyait son œuvre grandir, prendre une forme définitive, dans l'organisation et les premières démarches officielles de sa commission permanente. Cette commission s'est assemblée pour la première fois, le 12 décembre à Worcester, et a choisi ses officiers comme suit :

Président, Dr O. Larue, Putnam, Conn.; vice-président, J. P. Chatel, Manchester, N.-H., et le Dr J. L. Fortier, Waterville, Me; secrétaire-général, J. A. Favreau, Worcester; secrétaire-adjoint, Dr Leclair, Danielson, Conn.; trésorier, P. Bonvouloir, Holyoke.

Puis, conformément aux pouvoirs que lui a conférés le congrès de Springfield, la commission a décidé de s'adjoindre quatre nouveaux membres. Ce sont: l'hon. H. A. Dubuque, avocat de Fall River, M. J. H. Guillet, avocat de Lowell; M. F. X. Belleau, avocat, de Lewiston, Maine; et M. J. Monette, avocat de Lawrence. II

suffit, n'est-ce pas? de relire les noms qui précèdent et tous ceux qui composent la commission pour se convaincre qu'elle n'a pas été constituée à la légèrè. Enfin, nous marchons, puisque nous venons de faire un pas vers le but rêvé. Et, il faudra bien des congrès de Cincinnati pour atténuer l'importance de notre commission, ou entraver sa marche!

Sans doute, la commission permanente provoquera la critique surtout chez ceux qui s'obstinent à ne rien voir de bon dans tout ce que les nôtres ont fait depuis le 2 octobre, ce qui n'empêchera pas l'œuvre du congrès d'être admirable. Naturellement, il eût été préférable de ne pas entendre de voix dissidente dans un concert d'idées préparé avec tant de soin et exécuté avec tant de généreuse sincérité. Cela aurait peut-être enlevé à certains organes saxonisateurs le plaisir de citer contre nous la division qu'ils croient voir dans nos rangs. Mais il y a des taches au soleil et nous ne prétendons pas que la perfection soit une chose dont nous ayons le monopole. Du reste un fait est établi; c'est que la lutte se fera à l'avenir au sein des sociétés nationales. Et nous ne demandons pas mieux. Malgré tout, le but à atteindre reste le même. Le congrès de Springfield qui n'était, en somme, que la mobilisation des forces franco-américaines, une démonstration tout à fait pacifique, vient de recevoir son accomplissement dans la commission permanente. Que pouvons-nous désirer de plus pour le moment? Notre œuvre est bonne et elle ne peut périr, appuyée qu'elle est sur l'éternelle justice. Les assimilateurs finiront par le reconnaître tôt où tard, de force ou de raison. C'est une révolution qu'ils veulent faire dans les coutumes elles-mêmes de l'Eglise et c'est en vain qu'ils dénatureront les enseignements de l'histoire pour appuyer une thèse qui chancelle et une doctrine qui peut tout au plus se vanter d'être une innovation. Si l'Eglise a pu se répandre comme elle l'a fait, grâce à Dieu, dans tout l'univers, c'est surtout parce que, toute de charité et d'amour, elle n'a pas cherché à détruire dans le cœur des hommes le seul sentiment digne de marcher de pair avec le sentiment religieux: la fierté nationale; c'est parce qu'elle a envoyé aux peuples des apôtres et non des conquérants; c'est qu'elle leur a envoyé des frères parlant leur langue et comprenant leur âme afin de leur faire apprécier davantage la sublime beauté du culte qui agenouille l'humanité au pied d'une croix et fait encore descendre sur les autels élevés sous tous les cieux, vénérés dans toutes les langues, le Dieu des bons, des forts et des pacifiques. Et les saxonisateurs seraient bien aimables de

nous dire ce que serait aujourd'hui l'Eglise catholique, dans le monde, si les pontifes romains avaient essayé d'imposer la langue latine à tous leurs fidèles.

Les saxonisateurs combattent un principe établi et leurs arguments sentent trop le préjugé pour qu'il soit nécessaire de les étudier dans leurs détails. Le temps leur répondra.

Depuis quarante ans que la lutte est engagée, les Franco-Américains, pour ne parler que des nôtres, se sont aguerris, se sont disciplinés et il ne faut plus attendre de mouvements irréfléchis de leur part. Les défaites essayées dans le passé n'ont pas émoussé leur courage, mais donné à leur énergie une vigueur plus grande, à leur tactique une inspiration moins passionnée et, partant, plus sûre. Confiants dans la justice de leur cause, ils n'oublient pas que tout acte inconsidéré serait nuisible à la religion qui représente la plus chère de leur croyance et qu'une bruyante victoire déprécierait la beauté du triomphe qu'ils attendent. Nous l'avons déjà dit, les revendications des catholiques franco-américains n'excluent pas l'idée qu'elles doivent se faire avec le plus grand respect de l'autorité contre laquelle elles sont faites.

"On n'emprisonne pas l'aurore" et, avec la commission permanente telle que constituée, c'est vraiment l'aurore d'une ère nouvelle qui se lève pour nous. Notre horizon, subitement agrandi, est déjà inondé de sa pénétrante lumière et c'est avec la perspective d'une victoire prochaine que nous reprenons la lutte avec plus d'ardeur. "A Rome! A Rome!" disait le Dr Larue au congrès de Springfield. C'est là, en effet, qu'il faut aller puisque toutes les tentatives faites ailleurs ont manqué. C'est au foyer de la grande famille catholique que l'éternelle justice repose et c'est là qu'il faut l'aller chercher. Nous n'avons plus qu'une devise: "Adveniat regnum tuum," celle que nous donna le rév. M. Caisse à l'ouverture du congrès. Qu'il arrive ce règne attendu depuis tant d'années par les nôtres; qu'il arrive et, mettant fin à toutes les dissensions, redressant tous les griefs, corrigeant toutes les injustices, qu'il soit pour tous un gage de paix et de concorde; qu'il arrive et, mettant plus de générosité dans l'âme des intolérants, plus de ferveur dans le cœur des fidèles, qu'il rende la paix à notre église d'Amérique et n'y trouve plus que des "serviteurs bons et fidèles" unis par la charité — comme par la prière, n'ayant plus que la sublime, la sainte préoccupation de rendre plus grand et plus beau le champ du Maître.

J.-L.-K. Laflamme.

Woonsocket, R.-I., 26 décembre 1901.

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La guerre anglo-boër. — La *Westminster Gazette*. — Lord Rosebery. — Son discours de Chesterfield. — Au parlement français — Les fourberies de M. Waldeck-Rousseau. — M. Ribot. — Son rôle. — L'opposition française. — Trois éléments. — La ligue de la Patrie française. — M. Jules Lemaitre. — Les ralliés. — M. Jacques Piou. — Un discours-programme. — "Les motifs d'espérer." — Conférence de M. Brunetière. — Une critique — Aux Etats-Unis. — Le message du président Roosevelt.

Les hostilités se poursuivent toujours dans le sud de l'Afrique, et, malgré les discours optimistes des ministres britanniques, le terme de cette terrible guerre ne paraît pas encore très proche. Deux ans sont écoulés, la troisième année est commencée, et les Boërs continuent à combattre opiniâtement pour leur indépendance. Aussi l'opinion anglaise laisse entrevoir des signes de nervosité. Il se produit çà et là des symptômes de lassitude. L'un des plus notables a été l'article publié récemment par la *Westminster Gazette*, dont on connaît l'importance. On y lisait les lignes suivantes :

" Nos ministres vont répétant qu'il n'y a qu'à combattre avec ténacité afin d'amener les Boërs à se soumettre sans conditions. La patience et la ténacité sont sans doute de grandes vertus, mais la prolongation de la lutte est aussi un grand mal. Elle jette le trouble dans nos finances et dans notre politique intérieure. Elle menace d'avoir de graves conséquences pour notre commerce.

" Elle nous fait prendre des mesures justifiées peut-être par les nécessités militaires, mais qui feront obstacle à la réconciliation et à l'apaisement. Elle nous réduit à un rôle secondaire en matière de politique extérieure. Elle tourne contre nous le sentiment de l'Europe et nous expose à voir ce sentiment se manifester quelque jour sous forme tangible. Il n'est pas démontré qu'une offre de négociations, faite sérieusement et avec discrétion, ne serait pas acceptée. "

Il y a dix-huit mois, la *Westminster Gazette* n'aurait pas publié cet article. Il s'est donc produit incontestablement une modifica-

tion dans le sentiment public. Sans doute, les patriotes anglais non inféodés à la politique Chamberlain désirent voir se maintenir le prestige de l'Angleterre dans le monde, mais ils prétendent que c'est précisément l'entreprise africaine qui porte atteinte à ce prestige.

L'événement politique de ces dernières semaines dans le Royaume-Uni a été le discours, longtemps attendu, que lord Rosebery a prononcé le 16 décembre à Chesterfield. Lord Rosebery occupe une position à part dans le monde parlementaire anglais. Relativement jeune, — il n'est âgé que de cinquante-quatre ans, — il a déjà fourni une carrière très brillante, et occupé le poste éminent de premier ministre, après la retraite de M. Gladstone en 1892. Lord Rosebery est un esprit cultivé, nourri de fortes études historiques et littéraires. Son essai sur Pitt a été considéré l'un des meilleurs qui aient jamais été écrits sur le grand ministre de George III, et son livre récent sur Napoléon à Ste-Hélène a eu un succès européen. Depuis plusieurs années, il s'est retiré de la politique active; et, tout en conservant quelques attaches avec le parti libéral, dont il a été le leader, il a manifesté librement des opinions, relatives à l'expansion et au développement de l'empire, qui lui valaient des sympathies dans le camp conservateur. Son attitude a été celle d'un observateur impartial qui juge de haut les événements, et qui est dégagé, dans une large mesure, des préjugés auxquels sont plus ou moins asservis les hommes publics absorbés par les luttes de partis. Son discours de Chesterfield a été comme une rentrée en scène. Cette harangue a été applaudie à outrance par l'auditoire de cinq ou six mille personnes qui l'a entendue, et elle a produit une grande sensation dans la presse. C'est une pièce oratoire difficile à analyser. Le noble lord a donné des conseils au parti libéral. Ce parti, a-t-il dit, a traversé une longue période de maladie, sa convalescence maintenant est proche. Il est libéré de l'alliance irlandaise et de ses conséquences. Il lui faut à présent refaire son unité et regagner la confiance du pays. Pour cela, il doit abandonner les vieux errements et adopter un programme nouveau. Il ne s'agit point d'ergoter sur la politique de 1886, ou de 1892, il s'agit d'avoir une politique basée sur les besoins et les faits de 1901 et de 1902. Ce que le parti libéral doit éviter par-dessus tout, c'est de rompre en visière, même indirectement, avec le nouveau sentiment impérialiste qui possède la nation. Le mot " Empire " est suspect à plusieurs; pour

eux il implique l'agression, la cupidité et la violence ; mais le sentiment représenté actuellement par ce mot dans la Grande-Bretagne, ne signifie rien de tout cela. C'est un sentiment d'affection doublé d'un sentiment de fierté nationale, et l'homme d'État qui s'en écartera ne devra pas être surpris que le pays s'écarte de lui."

Maintenant, quant à la politique pratique par laquelle s'appliqueraient les axiomes qu'il venait de développer, lord Rosebery a déclaré que, s'il était au pouvoir, il pourrait la résumer toute dans ce mot d'ordre : efficacité. La grande leçon de la guerre actuelle doit être que l'Angleterre retardait désastreusement au point de vue de l'efficacité dans les divers services publics. Il faut donc viser à l'efficacité ; efficacité dans la machine parlementaire ; efficacité dans l'administration du War Office ; efficacité dans l'organisation de la marine ; efficacité dans le commerce et l'industrie ; efficacité dans l'éducation nationale, où tout est confusion.

Un fait grave, suivant l'orateur, c'est que, si le roi est en état d'annoncer, au début de la prochaine session, que les relations avec les gouvernements étrangers sont satisfaisantes, on ne saurait en dire autant des peuples étrangers. Jamais, dans toute son histoire, l'Angleterre n'a été l'objet de tant de haine et de mauvais vouloir de la part des nations de l'Europe. Les ministres actuels, spécialement M. Chamberlain, sont largement responsables de cet état de choses.

Pour ce qui est de la guerre, lord Rosebery a manifesté son désir de la voir se terminer ; mais il est convaincu que la nation doit la poursuivre en déployant toute l'énergie et toutes les ressources dont elle est capable. Il faut au problème sud-africain, une solution complète, l'honneur et le caractère du peuple anglais y sont engagés. Cela ne veut pas dire qu'il faille s'acharner à une guerre d'extermination. Non, le gouvernement anglais doit être prêt à accueillir toute ouverture pacifique venant de quelqu'un d'autorisé. A part les aveugles fanatiques, il n'y a pas un Boër intelligent qui ne soit convaincu que l'indépendance des républiques ne revivra jamais. L'objectif à atteindre doit être de fermer et de guérir et non pas de tenir ouverte la plaie causée par la guerre.

En terminant son long discours, lord Rosebery s'est écrié : " Mes services sont, comme ils l'ont toujours été, autant que mes forces et ma santé le permettront, à la disposition de mon pays. Je sais que ma politique ne s'adapte pas parfaitement au cadre des

partis. Mais je ne suis pas venu faire un appel aux partis. Je fais appel au tribunal silencieux mais suprême qui façonne et contrôle les destinées de notre peuple, au tribunal de l'opinion publique et du sens commun. Si cela nous fait défaut, alors nous sommes perdus."

Ce discours a valu à lord Rosebery un grand succès oratoire. Lui vaudra-t-il un grand succès politique? Le défaut capital qui nous y frappe, c'est le manque de précision. Peut-être la lecture du texte complet ferait-elle disparaître cette impression; mais il est certain que plusieurs des idées exprimées par le noble lord ne sauraient être acceptées par des hommes comme M. John Morley et sir William Vernon Harcourt. Nous ne croyons donc pas que l'effort de lord Rosebery à Chesterfield réussisse à unir les différentes sections du parti libéral.

* * *

En France, la session se poursuit sans encombre pour le ministère. La fortune du cabinet Waldeck-Rousseau a été jusqu'ici un frappant exemple de ce phénomène qui arrive si fréquemment en ce monde, par la permission de la Providence: l'impunité du crime. Le débat qui a eu lieu, à la fin du mois dernier, sur la question de l'emprunt en rapport avec l'indemnité chinoise a fait ressortir une fois de plus la souplesse du premier ministre, et son manque de principes. Il a défendu, à l'encontre des socialistes, le protectorat français sur les missions d'Orient, et il a fait bonne justice, dans un discours extrêmement fort, des diatribes apportées à la tribune par M. Sembat. Pendant ce temps, il poursuit implacablement à l'intérieur son œuvre de persécution et d'ostracisme contre les congrégations. Politique en partie double, où le jacobinisme se double d'hypocrisie.

Le même débat a fourni à l'un des chefs du parti modéré, M. Ribot, l'occasion de se signaler de nouveau à l'estime de la France honnête. Il est monté à la tribune pour combattre le rapport de la commission de l'emprunt, présenté par M. Hubbard, qui concluait à ce que certaines compagnies financières et les congrégations non autorisées fussent exclues de l'indemnité: "Il ne saurait être question, avait dit le rapporteur, d'abuser du concours de la France et d'absorber l'argent de l'indemnité, destinée essentiellement à ses

nationaux, au profit de la main morte chinoise, des congrégations non autorisées et des missions indigènes chinoises." Et comme commentaire de cette proposition inique, M. Hubbard avait ajouté : " Si la France, on peut bien le dire, s'est trouvée entraînée au premier rang dans les difficultés de toute nature actuellement réglées par ce protocole (celui avec la Chine), elle le doit à cette politique de protection à outrance des intérêts catholiques, que la tradition des gouvernements précédents a transmise au ministère actuel. Cette protection particulière, dont elle a cru jadis utile d'assumer la responsabilité, au profit des entreprises de prosélytisme confessionnel et des missions de diverses congrégations catholiques romaines, s'est traduite pour elle par cette redoutable charge de l'intervention militaire. "

M. Ribot a protesté contre ces paroles : " Je regrette, a-t-il dit, d'avoir vu imprimer ce rapport au nom de la chambre. . . . N'ayant pas mandat de la chambre, vous avez apporté à la tribune un désaveu que vous regretterez vous-même. " A ce moment un socialiste forcené, quoique, paraît-il, il ait du capital, a lancé à l'orateur cette injurieuse apostrophe : " Si l'on vous donnait une paire de gifflés ! " Cette grossièreté a provoqué un violent incident. " Cela ne compte pas, messieurs, " s'est écrié M. Ribot. Le président, M. Deschanel, a rappelé M. Berteaux à l'ordre. Celui-ci, au lieu de s'excuser, a persisté dans son injure. Il a alors été censuré par la chambre. Sur ce, les socialistes, furieux, ont fait un vacarme infernal, et couvert la voix de M. Ribot. Finalement, M. Deschanel a dû suspendre la séance ; mais à la reprise, M. Ribot a remonté à la tribune. Il a fait acte d'éloquence et de courage en dénonçant les sectaires qui veulent faire rompre la France avec sa politique traditionnelle. Voici quelques extraits de ce beau discours :

" Il y a une question plus haute que celle de la forme de l'emprunt, c'est la question politique.

" Et j'ai bien le droit de défendre, avec quelque vivacité peut-être, une politique qui fut à toute époque celle de la France. Ce fut la politique de la Convention. . .

" La convention ne voulut pas confondre la politique intérieure, qui nous divise, avec la politique extérieure, où les intérêts de la France nous commandent l'unanimité.

" Ce fut la politique française de toutes les époques, et il y a

quelques années encore, à l'heure de nos divisions les plus ardentes, Gambetta le proclamait! (Applaudissements au centre et à droite.)

“ C'était la politique du parti républicain, qui avait assez de clairvoyance et qui avait assez étudié l'histoire pour ne pas risquer à nos divisions passagères ce qui constitue le patrimoine permanent de la France. (Très bien! très bien!)

“ Il ne s'agit pas ici, la Chambre le sait, d'une question cléricale. (Interruptions à gauche et à l'extrême gauche.)

“ Oui, la France a revendiqué en Extrême-Orient la protection des intérêts catholiques. Était-ce par préférence pour la religion catholique? Non, les hommes de gouvernement ont voulu avoir en Chine des éléments d'influence et d'action; vous, vous voulez les enlever tous....

“ Vous allez décourager les grandes entreprises; après avoir reçu des indemnités pour elles, vous les remettez en discussion. Quant à l'élément religieux, vous voulez l'éliminer, parce que vous ne l'aimez pas....

“ Ne voyez-vous pas que ce sont les puissances étrangères qui travaillent dans le sens où vous voulez nous engager? M. de Bismarck, qui n'était pas un sentimental, a voulu, lui aussi, que l'Allemagne prît en main les intérêts de ses missionnaires, et il a défendu en Chine un évêque qui avait été expulsé d'Allemagne. C'est que, si M. de Bismarck avait entrepris la lutte contre le Vatican, c'était un esprit assez dégagé pour comprendre l'intérêt qu'il y avait à soutenir là-bas le prestige de son pays. (Très bien! très bien!)

“ Vous avez dit que nous avons eu tort d'aller en Chine. C'est la conclusion qui se dégage du rapport, à toutes les lignes. Vous désavouez ce qu'a fait le gouvernement avec l'assentiment de la Chambre.

“ Quel rôle voyez-vous pour la France? Comment! l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, les États-Unis enverraient à Pékin une partie de leur armée, et nous, Français, parce que nous y avons des missionnaires, nous n'irions pas? (Vifs applaudissements à droite et au centre.)...

“ Je suis prêt à voter avec le gouvernement; mais je lui demande de s'expliquer. Il doit nous dire à quel système il donne sa préférence; si les indemnités seront toutes garanties; si, au contraire, il fait des distinctions.

“ Ou il ne faut donner de garantie à personne, ou il faut donner la garantie de la France à tous les intérêts blessés là-bas. Il faut que le gouvernement nous dise s'il accepte les distinctions établies par la commission, s'il s'associe à son vote excluant les sociétés qui ne justifieraient pas d'une existence légale en France.

“ Si le gouvernement donne à cette question une réponse qui soit dans le sens français, je demanderai à mes amis de voter avec lui et d'affirmer cette politique traditionnelle qui reste un des facteurs essentiels de la prospérité et de la grandeur de la République. ”

Voilà plusieurs fois que M. Ribot s'affirme comme l'un des adversaires les plus résolus du jacobinisme et de l'esprit de secte qu'il y a dans les rangs républicains. M. Méline et lui sont les deux hommes les plus en vue du parti progressiste. M. Méline est le leader reconnu de ce groupe ; mais il semble que, depuis quelque temps, le rôle de M. Ribot ait grandi, et que son autorité se soit accrue. Il a payé plus souvent de sa personne que son collègue, il a montré plus d'ardeur à la lutte. On a dit récemment que M. Méline aurait l'intention d'abandonner l'arène parlementaire, pour cause de santé. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que, dans cette conjoncture, la voix unanime du parti désignerait M. Ribot pour le remplacer.

Cet homme politique a joué déjà un rôle considérable. Il est âgé de cinquante-neuf ans. Après avoir obtenu les diplômes de licencié ès lettres et de docteur en droit, à la suite de brillantes études, il s'inscrivit au barreau de Paris. En 1870, il était substitut auprès du tribunal de la Seine, et secrétaire de la société de législation comparée. En 1875, il devint directeur des affaires criminelles, puis secrétaire-général du ministère de la justice, sous M. Dufaure. Il appartenait dès lors au parti républicain modéré. En 1878 il fut élu à la Chambre des députés pour Boulogne-sur-Mer. Il siégea au centre gauche et fut bientôt classé parmi les hommes éminents de la législature. Modéré dans ses principes, et partisan d'une république sage et tolérante, il combattit l'amnistie et la loi dirigée contre la liberté de l'enseignement supérieur. Plus tard, il vota contre le bannissement des prétendants et la suspension de l'inamovibilité de la magistrature. Son attitude était celle d'un républicain conservateur. Par malheur, il eut subséquentement la faiblesse d'appuyer certaines mesures injustes et oppressives, ins-

pirées par la haine de ce que l'on appelait le cléricanisme. Ce sont là des taches dans la carrière de M. Ribot, qui, pourtant n'est pas un sectaire.

Il est à regretter que le souci de sa situation politique l'ait entraîné à ces fâcheuses compromissions. A deux reprises, en 1893 et en 1895, il a été premier ministre; et, chaque fois, il a formé des cabinets dits de concentration, c'est-à-dire incluant des républicains de toutes nuances. Funeste politique, qui a donné au radicalisme une grande force, dont les socialistes sont maintenant en voie d'hériter. Cette période de sa carrière, qui s'est écoulée de 1887 à 1896, est la plus discutable. Mais en présence du socialisme menaçant et du radicalisme qui s'est fait son complice, M. Ribot s'est ressaisi. Il a arboré le drapeau de la liberté, de la tolérance, de la pacification. Puissent ses efforts être couronnés de succès; puissent M. Méline et lui entraîner à leur suite tous les républicains conservateurs, et, avec le loyal concours des nationalistes et des catholiques, renverser le ministère Waldeck qui fait tant de mal à notre pauvre France!

Seule une coalition de ces trois éléments peut sauver la situation. Va-t-elle se faire? Espérons-le. Le danger, c'est le défaut d'homogénéité des deux derniers groupes. Parmi ceux qui portent l'étiquette de nationalistes, il y a des plébiscitaires comme Déroulède, Marcel Habert et leurs amis. Ceux-là se plieront difficilement à une discipline électorale et constitutionnelle. Beaucoup plus sages et plus sûrs sont les adhérents à la ligue de la Patrie française. Ils se placent sur le terrain de la lutte parlementaire, et veulent réformer la république par l'action électorale. M. Jules Lemaître, président de cette ligue, qui n'avait jamais fait autre chose que de la littérature, avant ces dernières années, s'est révélé un tacticien prudent et habile, et a fait preuve d'un sens politique très remarquable. Le premier décembre, il a prononcé à Nancy un discours-programme qui a eu un très vif succès. D'après le compte rendu d'un journal, l'orateur s'est posé d'abord cette question: "Sommes-nous en République?" Ce que nous avons, ce n'est pas la République, c'est une oligarchie intolérante et avide qui exploite la France et la met en coupe réglée. Et alors une autre question se pose: "Comment réaliser la République?"

L'orateur a défendu la liberté d'association, réclamé pour les

pères de famille le droit de faire élever leurs enfants comme ils l'entendent, et retourné contre les francs-maçons l'accusation de "cléricalisme". Abordant la question sociale, M. Jules Lemaitre a repoussé le collectivisme, qui est une utopie en attendant d'être une tyrannie, dénoncé le péril financier que nous font courir les déficits budgétaires, et rappelé que, de 1874 à 1898, sans motif plausible, les dépenses publiques se sont augmentées de plus d'un milliard. Le seul vrai remède à cette situation est de réduire le budget des dépenses. Pour cela, il faut réduire le nombre des fonctionnaires et pratiquer la décentralisation.

M. Lemaitre a proposé une réforme électorale qui comprendrait : le scrutin de liste, la représentation proportionnelle ou représentation des minorités, et le vote obligatoire.

On s'occuperait ensuite de la revision constitutionnelle. Le parlementarisme en soi est défendable, mais le parlementarisme sans frein est funeste. Le frein du parlementarisme, ce devrait être l'exécutif.

Le président de la ligue de la Patrie française a terminé son discours par cette chaleureuse péroraison :

"Ce n'est pas en un jour qu'un pays se perd. Mais il ne se relève pas non plus en un jour. Soyons ardents, mais soyons patients.

"Vous ne manquez, messieurs, ni de patience, ni de persévérance, ni de courage. Quant à votre patriotisme, je le connais trop pour qu'il me semble nécessaire d'y faire appel. Vous êtes Lorrains, c'est tout dire. Vous êtes les compatriotes de Jeanne d'Arc, la sainte de la patrie française, et du général Drouot, le sage de la grande armée. Vous avez été plus meurtris et vous êtes plus proches du danger que le reste de la France. Tout cela vous fait une âme à part, plus forte, plus vigilante et plus prête que la nôtre.

"Vous savez que le salut de la patrie et la réfection de la République, c'est tout un, à l'heure qu'il est. Je ne vous en dirai pas davantage.

"De même que le corps humain a des points particulièrement impressionnables, où la vie est à la fois plus sujette à la douleur et plus complète, de même il y a dans un grand pays des régions où la sensibilité nationale est plus délicate, plus vive, plus inquiète, plus rapidement éveillée. C'est pour nous un grand signe de la bonté

de notre cause et un beau présage d'espérance, que le nationalisme ait eu, dès l'abord, pour principaux foyers, Paris et les Marches de Lorraine, la capitale et la frontière."

C'est un beau spectacle que celui de cet académicien qui, abandonnant les paisibles et sereines jouissances de la vie littéraire, s'est jeté dans l'ardente mêlée politique pour travailler au relèvement de sa patrie!

L'autre groupe, celui des catholiques, n'est pas non plus inactif. Lui aussi a besoin de cohésion; et l'homme qui paraît le plus en situation de lui en donner, c'est M. Jacques Piou. Le rôle de M. Piou a promptement grandi, et est devenu en peu d'années un premier rôle. Né à Angers, en 1838, le chef des catholiques constitutionnels a fourni une longue et brillante carrière au barreau de Toulouse, où il s'est fait remarquer par l'élévation et la forme littéraire de ses plaidoiries. Il fut élu député pour la Haute-Garonne en 1885, et prit place dans les rangs de la droite où l'appelaient ses convictions religieuses et politiques. En 1889, il fut réélu pour la circonscription de Saint-Gaudens. Dès 1891, frappé du fait que la République lui semblait entrée dans le domaine des faits irrévocablement accomplis, il commença à préconiser un nouveau programme d'opposition conservatrice. D'après lui, au lieu de s'obstiner à combattre la forme républicaine acceptée par le pays, les anciens partis monarchiques devaient s'y rallier loyalement, et se grouper sur le terrain constitutionnel pour lutter plus efficacement contre les lois oppressives, et essayer d'imprimer au gouvernement de la république une orientation contraire à celle que les sectaires lui avaient jusque-là donnée. Le mouvement inauguré par M. Piou obtint bientôt une éclatante sanction par l'attitude de Sa Sainteté Léon XIII. La politique du ralliement prit une importance capitale. Elle reçut d'illustres adhésions, comme par exemple, celle du comte de Mun. Le groupe des constitutionnels et des catholiques ralliés devint un facteur parlementaire considérable. Malheureusement M. Piou perdit son siège en 1893. Mais il prit sa revanche aux élections de 1898. Aujourd'hui il est le chef reconnu des conservateurs constitutionnels ou ralliés.

Nous nous sommes souvent demandé comment il se fait que M. de Mun, désigné par sa merveilleuse éloquence et ses longs services, n'ait pas été choisi comme leader du nouveau groupe. Il est

probable que son passé monarchique, plus notoire et plus éclatant que celui de M. Piou, en a été la cause. Sa personnalité aurait peut-être provoqué plus de préjugés et de soupçons. Quoi qu'il en soit, la direction de M. Piou est universellement acceptée par les constitutionnels. Sans avoir le grand souffle de M. de Mun, il est lui aussi un orateur de marque. Dans le cours du mois dernier, il a prononcé à Lille un magnifique discours, que la presse catholique a salué avec enthousiasme comme un appel au combat et un présage de victoire. Après avoir tracé un tableau émouvant des entreprises tyranniques de la secte dominante, et fait ressortir les douloureux échecs subis par les défenseurs du droit et de la vérité, il a fait voir que la cause de tant de défaites était le défaut d'organisation : " Qu'a-t-il donc manqué à tant de forces réunies pour barrer la route à l'intolérance et préserver la France de la domination d'une secte qui outrage ses plus vieux et plus profonds instincts ? s'est-il écrié.

" Ce qui a manqué c'est la clairvoyance, dit l'un, on n'a pas compris le mouvement social qui devait renouveler la face de la société moderne. C'est la résignation, dit un autre, on n'a pas su pardonner l'inévitable. C'est la combativité, dit un plus grand nombre, on s'est endormi dans la confiance, excuse à la mollesse.

" Je veux bien croire que plus de clairvoyance, de résignation, de combativité ont été nécessaires. Apprenez que ces raisons n'eussent suffi à nous donner la victoire de la liberté ; ce qu'il faut, c'est être organisé. Si l'organisation fait défaut et si on se relâche, toutes les forces s'annihilent ; de la confusion naît l'impuissance et l'incohérence des idées sort comme une éclosion le l'incohérence de conduite. "

L'éminent orateur a longuement insisté sur cette pensée :

" Quel est notre programme ? a-t-il demandé.

" Nos troupes sont admirables, elles ne sont pas embrigadées ; elles sont infatigables dans les combats, inébranlables à la bataille.

" Mais leur courage reste sans emploi et leurs exploits sans profit ont été perdus.

" Malgré tant de fautes commises, malgré tant de temps perdu, il est encore possible de tout sauver. Le salut même pourrait venir d'où personne ne devait l'attendre. Les habiles font les œuvres qui les trompent et la justice immanente dont parlait leur chef permet

qu'ils se prennent eux-mêmes dans les trames qu'ils ont le plus perfidement préparées."

M. Piou a alors fait observer que les catholiques devaient essayer de se servir des armes forgées par leurs adversaires, pour combattre ces derniers. La loi sur les associations, inique pour les religieux, est très large pour les autres citoyens. Toute association qui n'est pas une congrégation religieuse a ses franchises coudées, pourvu qu'elle n'aspire pas à devenir propriétaire. Il faut en profiter pour grouper les efforts des honnêtes gens en un formidable faisceau. Ici l'accent de l'orateur catholique est devenu plus pressant, plus ardent, plus débordant de conviction communicative. L'auditoire a salué de longs applaudissements ces vibrantes paroles :

"Vous représentez-vous ce que sera la puissance de l'association groupant sous un seul drapeau, dans un même effort, et vers un seul but, le parti de la liberté? Il compterait bien vite des milliers d'adhérents. Il rayonnerait sur la France tout entière. Habitants du Nord et du Midi, riches et pauvres, savants et ouvriers, intellectuels et paysans, tous ne formeraient plus qu'un immense corps d'armée, capable de tenir tête aux forces coalisées de la franc-maçonnerie et du collectivisme, de balayer au premier choc le radicalisme bourgeois avec ses réclames usées et ses habiletés percées à jour. J'ai trop de foi dans la vérité, quand elle est servie par le dévouement et la clairvoyance, pour n'être pas certain que la fragile concentration de tous les scepticismes, de toutes les négations, ne tiendrait pas longtemps debout devant la formidable poussée des consciences coalisées.

"Ceux qui en doutent n'ont pas besoin de feuilleter l'histoire, dont chaque page renferme pourtant le récit des miracles opérés par l'association libre. Qu'ils regardent par-dessus les frontières de l'Est et du Nord, et ils verront comment les Belges, battus, écrasés, ont reconquis le terrain perdu, puis réalisé au pouvoir les réformes politiques et sociales à la fois les plus hardies et les plus fécondes; comment le centre allemand a eu raison du Culturkampf et du chancelier de fer lui-même, comment il s'est rendu l'arbitre des partis.

"Le jour où la France aura son "Association populaire", le règne des sectaires sera fini."

M. Piou a préconisé ensuite la discipline, et la nécessité d'avoir un programme précis. Et il a terminé son éloquent discours par cette entraînante péroraison :

“ La France est poussée, par la conjuration de toutes les forces sectaires, vers un matérialisme dégradant ; elle n'échappera à la décadence vers laquelle on la précipite que si elle garde sa foi en ce vieil idéal religieux qui, après l'avoir tirée de la barbarie, l'a élevée au plus haut sommet de la civilisation.

“ Travailler à le lui conserver est une œuvre de salut national, digne de tenter votre courage. Ne laissez pas votre pays à la discrétion des charlatans et des sophistes. On vous dénonce à lui comme des enfants chagrins de la grande famille nationale, comme des retardataires dont les regards se tournent toujours vers le passé. Allez à lui et dites-lui que vous êtes ses serviteurs passionnés, que vous aimez tout ce qu'il aime : la justice sociale, le progrès scientifique, la liberté politique, et que votre plus haute ambition est de seconder sa marche en avant vers la lumière et la fraternité.

“ Il veut par un effort sans précédent dans l'Histoire, sur un sol longtemps fécondé par la monarchie, le règne paisible de la démocratie. Dites-lui que, loin de vous mettre en travers de ses aspirations, vous apportez à cette démocratie, encore incertaine de sa voie, une charte impérissable, qui sera la garantie de sa durée et la source de sa grandeur : l'Évangile ! ”

Ce superbe discours a eu un retentissement énorme. La presse catholique lui a fait écho. Elle a acclamé en M. Piou le leader dont on sent le besoin.

“ Nous avons un chef, s'est écrié l'*Univers* ; ne lui demandons pas de nous suivre, suivons-le. Laissons-nous organiser, soyons disciplinés ; obéissons. Le succès du discours de Lille achève de sacrer M. Piou. On peut dire, si rares sont aujourd'hui les derniers récalcitrants, qu'il est accepté de tous les catholiques et de tous les libéraux. Il a conquis, en outre, par la persévérance et la netteté de son loyalisme constitutionnel, qu'il saura de nouveau affirmer au besoin, la confiance indispensable des républicains honnêtes. Allons, en marche, derrière lui ! ” Nous faisons des vœux ardents pour que cet appel soit entendu, et pour que toutes les forces vives de la France chrétienne se rallient autour du drapeau déployé par M. Piou. Si ce mouvement se produit, si, de leur côté, les nationalistes et les progressistes comprennent le devoir de l'heure présente et l'urgence d'une action simultanée, il peut se former contre les jacobins et les sectaires, qui serrent leurs phalanges autour du cabinet

Waldeck, une coalition dont l'irrésistible poussée renversera le régime tyrannique sous lequel la France gémit depuis plus de deux ans. Espérons que Dieu nous donnera d'assister de loin à ce consolant spectacle!

* * *

M. Brunetière a fait une conférence à Lyon, sur l'invitation de Son Eminence le cardinal Coullié. Il avait pris pour sujet: "Les motifs d'espérer." Il a développé ce thème avec l'éloquence, la lucidité et la vigueur qui caractérisent tous ses discours. Il a fait un rapprochement entre le début du vingtième siècle et celui du dix-neuvième, et il a soutenu que la situation est meilleure aujourd'hui qu'il y a cent ans. Il a énuméré ensuite les raisons intellectuelles d'espérer. Dans cette partie de sa conférence, il a été amené à parler de certains systèmes tels que le darwinisme et le positivisme. Et il a déclaré qu'à côté d'erreurs manifestes, on y découvre des vérités qui peuvent être précieuses aux catholiques dans leurs luttes contre le rationalisme et le subjectivisme. M. Brunetière a clos son discours par une émouvante invocation à sainte Blandine, martyre lyonnaise sous Marc-Aurèle: "Sainte Blandine, c'est sous votre protection que je mettrais ces motifs d'espérer. J'ai tenu à me féliciter de parler d'espérance dans cette ville de Lyon qui n'a jamais désespéré, et vous me permettrez de croire que nous triompherons un jour puisque sainte Blandine a vaincu Marc-Aurèle."

Malgré le grand succès qu'il a remporté, l'éminent conférencier a touché cette fois à des sujets sur lesquels ses idées ont provoqué quelques discussions. Un professeur de Lyon a adressé à la *Vérité* française un article qui, tout en rendant hommage à son talent et à son ardeur dans les combats de la foi catholique, contient des réserves sur plusieurs points de son discours. Et d'abord, l'auteur conteste la justesse de l'affirmation que la situation, au lendemain de la loi scélérate votée par la majorité maçonnique de M. Waldeck-Rousseau, est meilleure qu'au lendemain de la promulgation du Concordat et de l'immense acclamation qui salua le *Génie du Christianisme*. Puis, le professeur lyonnais s'attaque aux considérations de M. Brunetière relativement au positivisme et à l'évolutionnisme. Après en avoir cité quelques extraits, il s'écrie:

“ A notre grand regret, nous ne pouvons souscrire à de pareilles propositions, dangereuses et erronées, pour ne rien dire de plus.

“ D'ailleurs, quand nous aurons pris au positivisme et à l'évolutionnisme ce qu'ils peuvent avoir “ de bon ”, nous aurons peut-être trouvé une *tactique* nouvelle contre nos adversaires; mais sera-ce un motif d'espérance? Hélas! non: nous ne conquerrons ainsi ni les positivistes, ni les évolutionnistes, qui demeureront aux antipodes du christianisme.”

Nous ne pouvons que signaler ici cette intéressante critique.

“ En contredisant ainsi M. Brunetière, s'écrie en terminant le professeur de Lyon, nous n'en admirons pas moins la fière indépendance de ce vigoureux esprit qui, venu à la vérité chrétienne en partant du positivisme et de l'évolutionnisme, voudrait faire parcourir le même chemin à tous les intellectuels sincères et loyaux comme lui.”

* * *

Aux Etats-Unis, l'événement du mois a été le message du président Roosevelt au Congrès. Ce document a été généralement bien accueilli. Il débute par un hommage rendu à la mémoire de M. McKinley, et par une énergique dénonciation de l'anarchisme, contre lequel il demande des mesures sévères. Le nouveau président a parlé non de guerre aux syndicats, mais de surveillance et de contrôle légitime. M. Roosevelt a fait sa profession de foi protectionniste. Suivant lui, le tarif actuel est bon. On peut rechercher une certaine réciprocité, mais seulement comme une incidence aux droits de douane actuels, qui ont pour résultat de sauvegarder l'industrie américaine. Le président s'est exprimé dans les termes suivants au sujet de la doctrine Monroe :

“ La doctrine Monroe devrait être le point principal de la politique de toutes les nations étrangères avec les deux Amériques. Il y a juste 68 ans que le président Monroe annonça dans son message annuel, que le continent américain ne devra plus dorénavant être colonisé par aucun autre pouvoir européen. En d'autres mots, la doctrine Monroe est une déclaration à l'effet qu'aucun pouvoir européen ne devra s'agrandir ici, aux dépens d'aucun pays d'Amérique.

“ La doctrine Monroe est réellement une garantie de l'indépendance commerciale des Etats-Unis.

“ Notre attitude à Cuba est une garantie suffisante de notre bonne foi. Nous n'avons pas le moindre désir de conquérir aucun territoire aux dépens de nos voisins.

“ Nous ne voulons pas voir la puissance militaire d'aucun vieux pays s'accroître sur ce continent, et nous ne voulons pas être forcés de devenir nous-mêmes une puissance militaire.

“ Nous devons reconnaître que nous avons des devoirs internationaux à remplir comme nous avons des droits internationaux à faire respecter.

“ Notre pays entend observer la doctrine Monroe, la considérant comme seule capable d'assurer la paix de l'hémisphère occidental. ”

En somme, la politique du président Roosevelt, telle qu'indiquée par ce message, sera la même que celle du président McKinley.

Le nouveau traité Hay-Pauncefote, relatif au canal de Nicaragua, a été adopté par le Sénat de Washington à une écrasante majorité. C'est fort naturel, les Etats-Unis ayant gagné tout ce qu'ils voulaient.

* * *

Au Canada, les événements importants sont rares depuis quelques mois. On annonce que la session fédérale aura lieu vers le commencement de février, et que celle de Québec commencera à la fin de janvier.

Ths Chapais.

Québec, 22 décembre 1901.

